



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

Provisoire

9817^e séance

Mardi 17 décembre 2024, à 10 heures
New York

Présidentes : M^{me} Thomas-Greenfield/M^{me} Wu (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Algérie	M. Bendjama
Chine	M. Geng Shuang
Équateur	M. Montalvo Sosa
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. Dharmadhikari
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Japon	M. Yamazaki
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Afonso
République de Corée	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Sierra Leone	M. George
Slovénie	M ^{me} Blokar Drobič
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République islamique d'Iran, de l'Iraq et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; M. Thomas Fletcher, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; M^{me} Waad al-Kateab, cinéaste et cofondatrice d'*Action for Sama* ; et M. Bader Jamous, Président de la Commission syrienne de négociation.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : Je présente mon exposé au Conseil de sécurité depuis la Syrie. Je suis ici avec mon adjoint. Et, comme la Présidente vient de le dire, Tom Fletcher est également à mes côtés et présentera au Conseil de sécurité un exposé sur la situation humanitaire.

Bien entendu, les événements auxquels nous avons assisté au cours des dernières semaines sont d'une ampleur historique. Après la chute, en l'espace de deux semaines, du régime Al-Assad, au pouvoir depuis 54 ans, la Syrie est aujourd'hui confrontée à une toute nouvelle réalité.

Je tiens tout d'abord à renouveler mes sincères condoléances aux centaines de milliers de Syriens qui ont perdu des êtres chers au cours des près de 14 années de conflit, et à faire part de ma solidarité avec les millions de personnes victimes de déplacements, d'exils, de destructions, de détentions, d'atteintes, de souffrances et de pertes à la suite du conflit qui s'est déroulé sous le régime précédent, en place pendant des décennies. J'exprime ma solidarité la plus sincère avec les familles qui cherchent encore des informations sur leurs proches disparus.

Cela semble irréel, mais 11 jours seulement se sont écoulés depuis la chute de ce régime. J'ai déjà eu le plaisir de rencontrer tout un éventail d'acteurs, et je continuerai

d'aller à la rencontre des Syriens. J'entends de l'espoir, et j'entends des craintes. Les Syriens ont le sentiment profond et partagé que la nouvelle situation leur appartient et que le moment est venu pour eux de réaliser leurs aspirations légitimes. Beaucoup ont bon espoir que la Syrie aura désormais une chance réelle de progresser vers la paix, la stabilité économique, la croissance, l'inclusion de tous les Syriens, la responsabilité et la justice.

Mais beaucoup appréhendent aussi l'avenir. Les défis à relever sont colossaux. Je crains que, si les Syriens et la communauté internationale ne parviennent pas à gérer correctement la situation, le pire soit à nouveau possible. Je voudrais informer le Conseil de la situation sur le terrain, exposer les difficultés auxquelles la Syrie est confrontée, mettre l'accent sur les exigences du processus de transition politique et aborder la question de l'application du principe de responsabilité.

Comme les membres du Conseil le savent, une autorité intérimaire a pris le pouvoir à Damas, après avoir été investie par les dirigeants du Commandement des opérations militaires, la coalition armée dominante en Syrie, dirigée par Hay'at Tahrir el-Cham, et son commandant, Ahmed Al-Sharaa. À ce jour, cette autorité intérimaire est composée de Ministres du Gouvernement de salut syrien, qui était l'autorité de facto à Edleb depuis quelques années sous la direction du Premier Ministre Mohammed Al-Bashir.

Dans le même temps, et c'est important, des groupes d'opposition armés opèrent en dehors du Commandement des opérations militaires, comme par exemple certains éléments de l'Armée nationale syrienne, dont la plupart agissent sous les auspices de la Coalition nationale syrienne, un parti d'opposition. En outre, le nord-est, ainsi que certains quartiers d'Alep, restent sous le contrôle des Forces démocratiques syriennes, qui bénéficient de l'appui des États-Unis. Des hostilités importantes ont eu lieu au cours des deux dernières semaines avant qu'un cessez-le-feu ne soit négocié entre la Türkiye et les États-Unis le long de l'Euphrate. Ce cessez-le-feu de cinq jours a expiré, et je suis très préoccupé par les informations faisant état d'une escalade militaire et d'un renforcement des capacités militaires. Une telle escalade pourrait être catastrophique.

De plus, la situation dans le sud-ouest est inédite. La Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement continue de surveiller le personnel et les équipements des Forces de défense israéliennes à plusieurs endroits de la zone de séparation et à un endroit de la zone de limitation, à proximité de la ligne bravo. Les médias

font état d'avancées israéliennes sur plusieurs kilomètres à l'intérieur du territoire syrien. Depuis la chute du régime précédent, Israël a effectué plus de 350 frappes sur des installations, du matériel et des fournitures militaires dans toute la Syrie, et ces frappes se poursuivent, avec notamment une attaque gigantesque à Tartous.

Ces attaques mettent encore plus en danger la population civile déjà meurtrie et compromettent les perspectives d'une transition politique ordonnée. Nous avons également appris que le Gouvernement israélien envisageait d'étendre les colonies dans le Golan. Israël doit cesser toute activité de colonisation dans le Golan syrien occupé, car ces activités sont illégales. Les attaques contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent cesser.

Passons maintenant aux défis auxquels la Syrie est confrontée.

Le premier problème majeur est, bien évidemment, que le conflit n'a pas pris fin. Oui, la Syrie est aujourd'hui stable dans de nombreuses régions. De nombreuses personnes à Damas me disent que l'ordre public s'est considérablement amélioré après l'instabilité des deux premiers jours. Mais cette stabilité peut être fragile dans de nombreuses régions de la Syrie. Dans le nord-est, il reste des lignes de front et des hostilités ouvertes qui font des morts, des blessés et des déplacés parmi les civils. Les civils doivent être protégés, où qu'ils se trouvent. Il est impératif de parvenir à une désescalade afin d'instaurer un cessez-le-feu à l'échelle du pays, et de s'efforcer de dissiper les tensions entre les factions militaires.

Le deuxième problème réside dans l'ampleur même des besoins. L'économie syrienne a été ravagée par ce conflit épouvantable et ses infrastructures ont été détruites, si bien que 90 % des Syriens vivent dans la pauvreté. Je tiens à souligner qu'il s'agit là d'un problème énorme qui nécessitera notre appui à tous, pas seulement pour répondre aux besoins humanitaires, mais aussi en termes de développement économique, de reconstruction et de mise en place d'un processus de règlement et, en fin de compte, de sanctions.

Bien sûr, le troisième problème est d'ordre politique. Le peuple syrien a beaucoup sacrifié pour pouvoir décider de son avenir et réaliser ses aspirations légitimes. Nous devons veiller à ce que le processus politique reste sur les rails. Sinon, je crains un regain d'instabilité.

Avant de me rendre à Damas, je me suis entretenu avec des représentants du groupe de contact arabe sur la Syrie, ainsi qu'avec des ministres et des représentants du

Bahreïn, de la France, de l'Allemagne, du Qatar, de la Türkiye, des Émirats arabes unis, du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Union européenne. Au cours de cette réunion, une conviction commune a été exprimée : le processus politique de transition doit être dirigé et contrôlé par les Syriens et aboutir à un gouvernement inclusif, non sectaire et représentatif, formé au terme d'un processus transparent, conformément aux principes énoncés dans la résolution 2254 (2015). La déclaration d'Aqaba a mis l'accent sur la nécessité d'appuyer mon mandat.

En outre, je pense qu'il est largement admis que, dans les circonstances actuelles, la résolution 2254 (2015) ne peut pas être appliquée machinalement. Néanmoins, ses principes fondamentaux font l'objet d'un large consensus de la part de la population syrienne. Bien que la résolution 2254 (2015) ait identifié deux parties, dont l'une a été renversée et ne joue plus aucun rôle dans le processus, il n'en reste pas moins que la transition politique est nécessaire et qu'elle devra passer par un processus intrasyrien inclusif. Qu'entend-on par là ?

Premièrement, les Syriens ont besoin d'une transition ordonnée permettant de préserver des institutions de l'État qui servent leurs intérêts et leur fournissent des services essentiels. À cet égard, je souhaite prendre note des efforts déjà déployés en ce sens, qu'il s'agisse des ministres de l'ancien Gouvernement qui ont été préservés en vue de la passation du pouvoir, ou des fonctionnaires à qui on a demandé de poursuivre leur travail. Cela constitue une première base solide, mais ce n'est pas suffisant en soi.

Deuxièmement, la transition doit également être crédible et inclusive, en associant tout l'éventail des groupes de la société syrienne et des partis syriens, afin d'inspirer la confiance de l'opinion publique. À cet égard, je tiens à souligner qu'il s'agit d'un souhait clairement exprimé par les Syriens eux-mêmes. De même que nous avons été témoins d'une coordination militaire importante entre de nombreux groupes lors des récentes opérations, aujourd'hui, alors que nous allons de l'avant et entrons dans une phase pleinement politique, cette coordination doit s'accompagner d'une mobilisation politique sans exclusive.

Troisièmement, il faut une nouvelle constitution, conformément à la résolution 2254 (2015).

Quatrièmement, il doit y avoir des élections libres et régulières, ouvertes à tous les Syriens, comme le prévoit la résolution 2254 (2015), conformément aux normes internationales. À cet égard, je tiens à dire que

je comprends parfaitement la nécessité de garantir rapidement la prestation des services et le maintien de l'ordre public. La stabilité est indispensable. La compétence est aussi essentielle, mais rien de tout cela n'est incompatible avec une transition politique crédible et inclusive. C'est précisément une telle approche qui peut permettre la stabilité et, de fait, prévenir de nouveaux conflits.

J'ai discuté de manière approfondie de tous ces éléments à Damas. J'ai rencontré le Commandant de la nouvelle Administration, M. Ahmed al-Sharaa, et le Premier Ministre de l'autorité intérimaire, M. Mohammed al-Bashir. Ici, à Damas, j'ai aussi rencontré des représentants de la Commission syrienne de négociation, y compris des représentants des groupes armés, qui restent en contact avec leur chef, Badr Jamous. J'ai également rencontré des représentants de la société civile syrienne et des femmes. Il était encourageant de voir un si grand nombre de ces personnes réunies aujourd'hui dans leur capitale, ici, à Damas, elles qui, pendant des années, se sont parlées de part et d'autres des lignes de front. Elles continuent d'être en première ligne de l'intervention d'urgence et de l'aide apportée à tous les Syriens. Leur participation inclusive est la pierre angulaire d'une paix durable.

Une évolution concrète vers une transition politique inclusive sera essentielle pour que la Syrie reçoive l'appui économique dont elle a besoin. La communauté internationale est clairement disposée à se mobiliser. Les besoins sont immenses et seul un soutien élargi permettra de les satisfaire, notamment en mettant fin sans heurt aux sanctions, ce qui inclut des mesures appropriées concernant les inscriptions sur la liste, et en lançant une reconstruction complète. Il est clair que la période à venir sera critique, et selon certains signes observés à l'international, des mesures plus globales peuvent susciter l'adhésion, parallèlement à la progression d'une transition politique crédible et inclusive. Il s'agit là d'un sujet important des réunions tenues à Aqaba, en Jordanie, qui ont souligné que la Syrie a enfin une chance de sortir de décennies d'isolement. Cette chance doit être saisie.

Enfin, je souhaite insister sur ma rencontre avec des Syriennes ici à Damas, ainsi que le dialogue engagé par mon bureau avec les femmes en Syrie et en exil. Les Syriennes veulent avoir l'assurance que leur statut et leurs droits seront respectés et renforcés dans le cadre de tout accord de transition, et que les besoins des femmes et des filles seront pleinement pris en compte, car le fait est que, ces dernières années, les Syriennes ont fait état de contre-coups importants. De plus, elles doivent faire partie de la

transition même. Dans le cas contraire, celle-ci ne pourra être considérée comme étant inclusive.

Hier, j'ai vu de mes propres yeux les cachots et les chambres de torture et d'exécution de la prison de Sednaya, qui témoignent de la barbarie du régime déchu envers sa population. J'ai rencontré un homme libéré de Sednaya il y a 10 jours à peine, qui m'a raconté comment il avait été torturé. Une femme âgée, elle aussi récemment libérée, m'a dit qu'elle voulait surtout que justice soit faite. Une autre femme cherchait désespérément à savoir ce qu'il était advenu de son fils, détenu, dont elle élevait seule les quatre enfants.

Certes, les organisations syriennes, l'ONU et d'autres organisations documentent cette situation depuis des années, grâce au courage des personnes rescapées et des témoins, mais voir de mes yeux cette réalité a été un rappel brutal de l'importance de la justice transitionnelle et de la nécessité de faire la lumière sur le sort des personnes portées disparues et victimes de disparition forcée, et sur le lieu où elles se trouvent, et de garantir une procédure régulière au pénal, garde-fous nécessaire contre les actes de vengeance. Sans cela, la Syrie et les Syriens ne pourront pas guérir. À cet égard, je voudrais insister sur une première étape urgente : la protection des éléments de preuve, ainsi que des sites des charniers. Nous devons protéger le droit des victimes, de leurs familles et des survivants à la vérité et à la justice. Toutes les personnes encore détenues arbitrairement dans le pays doivent être libérées immédiatement.

Sur ce point comme sur tous les autres, j'ai discuté avec de nombreux acteurs du système des Nations Unies, et tous sont déterminés à renforcer la présence de l'Organisation en Syrie.

La Syrie appartient à tous les Syriens. Le moment est venu pour les Syriens d'aller de l'avant et de montrer le chemin. Il est temps de rassurer tous les Syriens en leur montrant que leur place dans l'avenir du pays est bien comprise et qu'elle sera prise en compte dans des accords de transition crédibles et inclusifs. À Damas, j'ai clairement appelé à un dialogue sur la résolution 2254 (2015) et sur toutes les autres questions pertinentes pour les Syriens, afin que nous puissions définir une voie à suivre qui soit contrôlée et dirigée par les Syriens.

Onze jours seulement se sont écoulés depuis la chute de l'ancien régime. Ma porte est ouverte et j'espère que dans les jours à venir, nous pourrions instaurer ce dialogue. J'ai conscience, comme chaque personne dans la salle, des défis immenses auxquels se heurtent les

autorités et de la nécessité d'apporter une aide concrète dès maintenant. Nous avons conscience du besoin de stabilité, mais la stabilité ne durera pas longtemps si elle ne repose pas sur des bases crédibles et inclusives. C'est maintenant qu'il faut bâtir ces fondations.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Fletcher.

M. Fletcher (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen de son travail inlassable, que j'ai eu le privilège de voir de mes propres yeux ici à Damas.

Comme M. Pedersen l'a expliqué aux membres, la situation en Syrie a changé à une rapidité époustouflante au cours des trois dernières semaines. Ce qui n'a pas changé, c'est l'ampleur de la crise humanitaire. La Syrie était déjà l'une des plus grandes crises humanitaires au monde, puisque 17 millions de personnes, soit plus de 70 % de la population, ont besoin d'aide. Plus de 7 millions de personnes étaient déplacées à travers le pays, et des millions d'autres Syriens vivaient en tant que réfugiés. Près de 13 millions de personnes sont en proie à une insécurité alimentaire aiguë.

L'escalade récente n'a fait qu'accroître ces besoins. Plus d'un million de personnes ont été déplacées en moins de deux semaines. Des centaines de civils ont été tués ou blessés, dont au moins 80 enfants. Les services de santé et l'approvisionnement en eau, déjà amoindris par des années de conflit et par la réduction des financements, ont été interrompus. Plus de 12 000 écoles ont été temporairement fermées, touchant des millions d'élèves. Les frontières et les routes commerciales étant fermées, il y a des pénuries de pain, de carburant et d'autres produits essentiels. De même, l'acheminement de l'aide humanitaire a été fortement perturbé, et la plupart des organisations ont temporairement suspendu leurs opérations. Plusieurs entrepôts ont été pillés. Un grand nombre de travailleurs humanitaires d'organisations non gouvernementales et du Croissant-Rouge arabe syrien ont perdu la vie.

Heureusement, la situation commence à se stabiliser. Comme j'ai pu le constater cette semaine, les marchés, les routes et les établissements de santé rouvrent. Les enfants retournent à l'école. Les opérations d'aide reprennent progressivement dans la plupart de nos centres, notamment à Alep, à Homs et ici à Damas. Nous devons absolument adapter les interventions humanitaires aux nouvelles conditions, même si elles évoluent encore rapidement. C'est pourquoi je suis ici en Syrie.

Premièrement, je suis ici pour m'assurer que nos activités sont coordonnées. Depuis deux jours, j'examine de près nos systèmes de collaboration. Nous voulons continuer d'appuyer le rôle moteur joué par les acteurs humanitaires en exploitant de manière souple les ressources de nos centres, y compris à Amman et à Gaziantep, et en tirant parti de la solidité du système mis en place pour la Syrie. Nous identifions également davantage de moyens de travailler en étroite collaboration avec les acteurs transfrontaliers dans le nord-est de la Syrie, non seulement pour harmoniser les efforts, mais aussi pour garantir la sécurité des acteurs humanitaires. Ces efforts nous permettront de maîtriser parfaitement le travail de coordination et d'avoir une vision aussi claire que possible des besoins émergents dans l'ensemble du pays, ainsi que d'affecter les ressources de manière rapide et souple en utilisant tous les canaux disponibles.

Je me rendrai demain à Alep, où nous avons déjà adopté cette approche. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires rassemble sur place les équipes des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales qui travaillaient auparavant dans les zones contrôlées par le Gouvernement d'Al-Assad et celles qui mènent des opérations transfrontières. Je prévois ensuite de me rendre à Edleb, où les besoins humanitaires sont parmi les plus lourds. De plus, en fonction de l'évolution de la situation et à la suite de ma visite, nous publierons rapidement un aperçu des besoins de financement critiques pour les trois prochains mois.

La deuxième raison de ma visite est de m'assurer que la communauté humanitaire travaille dans les meilleures conditions possibles. Je profite de mon séjour à Damas pour rencontrer des représentants du nouveau Gouvernement intérimaire, notamment le Commandant de la nouvelle Administration, M. Ahmed Al-Sharaa, et le Premier Ministre, M. Mohammed Al-Bashir. Je juge encourageantes ces discussions, et il me plaît d'annoncer qu'ils ont pris l'engagement d'appuyer une hausse ambitieuse de l'aide humanitaire vitale. Nous avons reçu l'assurance qu'ils faciliteront la circulation du personnel et des fournitures d'aide en provenance des pays voisins, notamment la Türkiye, le Liban, la Jordanie et l'Iraq, aussi longtemps que les opérations humanitaires seront indispensables. Encore une fois, cela vaut pour les voies d'accès aux zones contrôlées par d'autres parties prenantes dans le nord-est du pays.

L'intensification du conflit entre les acteurs dans le nord-est de la Syrie et ses répercussions humanitaires

potentielles sont préoccupantes et justifient une attention et des efforts urgents en vue d'une désescalade.

Nous avons également reçu l'assurance que l'accès aux personnes dans le besoin serait facilité où qu'elles se trouvent en Syrie, y compris par-delà les lignes de conflit et dans le nord-est du pays.

Nous avons obtenu des engagements concernant la délivrance de visas, de permis de travail pour les travailleurs humanitaires et de documents d'enregistrement pour les organisations non gouvernementales. Le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire pour la Syrie et les autorités mettent actuellement au point une série de lignes directrices à ce sujet.

Qui plus est, nous avons obtenu des engagements en matière de protection et de respect des principes sur lesquels reposent les opérations humanitaires. Ils concernent notamment la réalisation d'évaluations indépendantes des besoins et la sélection des bénéficiaires, le fait que nous pouvons choisir nos propres partenaires, y compris ceux qui travaillent déjà dans les zones tenues par le Gouvernement et ceux à l'œuvre actuellement dans le nord-est du pays, et l'assurance qu'il n'y aura pas de restrictions à l'emploi des femmes, qui sont absolument essentielles à notre mission. Ces engagements ne suffiront pas pour soulager les souffrances de la population, mais ils constituent une base indispensable à l'intensification de nos opérations.

La troisième raison de ma visite est de m'assurer que je peux faire des demandes concrètes à la communauté internationale, y compris au Conseil de sécurité. Nous avons ainsi besoin de trois choses de la part des membres du Conseil.

Premièrement, nous avons besoin de messages forts et sans équivoque affirmant que le droit international humanitaire doit être respecté, à la fois dans le cadre des hostilités en cours et pour répondre aux besoins fondamentaux de la population. Les civils et les infrastructures civiles doivent être protégés. Les personnes qui se déplacent doivent pouvoir le faire en toute sécurité. Il faut déterminer ce qu'il est advenu des personnes portées disparues. Là où les hostilités ont pris fin, les mines et les restes explosifs de guerre doivent être enlevés. En outre, comme l'ont convenu les autorités, il faut faciliter un accès humanitaire sans entrave aux personnes dans le besoin, où qu'elles se trouvent.

Deuxièmement, nous avons besoin de plus d'argent. Je suis conscient de la générosité dont ont fait preuve les donateurs au fil des années dans le cadre de la crise

syrienne. Depuis 2016, plus de 38 milliards de dollars ont été versés aux appels coordonnés de l'ONU en faveur de la Syrie et de l'action régionale menée auprès des réfugiés. Cependant, l'appel humanitaire de cette année, le plus important au monde à l'heure actuelle, est également l'un des moins bien financés. À deux semaines de la fin de l'année, il est financé à moins d'un tiers, ce qui représente le déficit de financement le plus élevé jamais enregistré pour la réponse à la crise syrienne. Le moment est venu d'investir dans le peuple syrien et de mobiliser des fonds souples afin que nous puissions nous adapter à l'évolution des besoins. Le Fonds central pour les interventions d'urgence a déjà alloué 32 millions de dollars à la Syrie cette année. Le moment est aussi venu pour les États Membres de fournir une aide au développement en vue de reconstruire la Syrie, de réduire sa dépendance à l'égard de l'aide humanitaire et de maintenir les services essentiels.

Troisièmement, nous avons besoin que tous les États facilitent l'action humanitaire, notamment en veillant à ce que les sanctions et les mesures antiterroristes ne fassent pas obstacle aux opérations humanitaires.

Je me rendrai ensuite à Ankara pour discuter de la crise avec le Gouvernement turc. La facilitation, par la Türkiye, des opérations humanitaires transfrontières en Syrie depuis de nombreuses années a été une bouée de sauvetage. Je discuterai aussi de la crise avec les autorités libanaises et jordaniennes, qui accueillent si généreusement les réfugiés syriens.

Lorsque la guerre a éclaté en Syrie il y a 13 ans, j'étais au Liban, à quelques kilomètres, là où je me trouvais hier, et ni moi ni personne n'aurait pu imaginer l'ampleur des souffrances que le peuple syrien allait endurer pendant plus d'une décennie. Le monde l'a abandonné. Nous l'avons abandonné. Toutefois, comme l'a dit le Secrétaire général, une occasion historique se présente aujourd'hui de remédier à cette situation et d'aider le peuple syrien, en particulier les femmes et les filles, à concrétiser son espoir d'un avenir plus pacifique.

Je rends hommage au peuple syrien pour sa patience, mais il attend depuis trop longtemps. Il faudra faire montre de patience, de créativité et de détermination pour lui apporter ce soutien maintenant. Les progrès que nous accomplirons seront irréguliers et les risques d'échec seront grands, mais ce projet doit galvaniser l'ONU et la communauté humanitaire. Ainsi, en cette période d'espoir et de danger, nous devons être à la hauteur du défi et prêter main-forte au peuple syrien.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Fletcher de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} al-Kateab.

M^{me} al-Kateab (*parle en anglais*) : Le 8 décembre, des millions de Syriens dispersés à travers le monde, dans des camps de réfugiés, en exil ou dans notre patrie, ont retenu leur souffle en regardant les informations. Nous avons tout sacrifié pour ce moment, un moment de joie, mais aussi de profonde douleur, un chapitre de l'histoire de la Syrie qui sera à jamais teinté d'amertume. Pour la première fois, des militants syriens ont commencé à dévoiler leur vrai nom, se réappropriant leur identité qu'ils avaient, par peur, dissimulée pendant des années. Les groupes formés dans les premiers jours de la révolution ont commencé à se réactiver, poussés à réfléchir à leur rôle dans l'avenir de la Syrie. Ce fut un moment de triomphe, né d'années de souffrances inimaginables.

Il est incroyable de se dire qu'il y a huit ans exactement cette semaine, j'ai été déplacée de force de ma ville, Alep. Je portais ma fille de 1 an dans un bras et mon bébé à naître dans mon ventre. Sous mes vêtements étaient cachés mes disques durs, qui renfermaient la vérité de notre combat. Je ne savais pas si nous allions survivre, mais je m'accrochais à une vérité : même si je ne m'en sortais pas, les preuves de nos souffrances demeurerait.

Depuis ce jour, de nombreux pays nous ont sommés d'accepter la nouvelle réalité : ils avaient normalisé leurs relations avec Al-Assad, un homme dont le régime avait tué nos proches, détruit nos maisons et réduit nos rêves en poussière. J'ai refusé de le croire, mais j'ai commencé à me préparer à vivre sans jamais voir une Syrie libre. Chaque jour, je me murmurais à moi-même : « Si je ne suis plus là pour le voir, mes filles, elles, seront là ».

Lorsque j'ai réalisé mon film, *For Sama*, j'ai parcouru le monde pour faire connaître notre histoire. À maintes reprises, des dirigeants, des personnalités politiques et des diplomates m'ont dit : « Nous aurions aimé en faire plus, nous aurions dû en faire plus ». Aujourd'hui, je suis ici pour leur dire qu'ils peuvent faire plus. Certes, l'histoire se répète, mais elle nous donne rarement l'occasion de corriger nos erreurs. Cette chance leur est offerte aujourd'hui.

La chute du régime d'Al-Assad ne s'est pas produite en 11 jours ou à la faveur d'une bataille récente. C'est le fruit des innombrables sacrifices, luttes et pertes du peuple syrien. C'est le fruit de l'exode forcé de 13 millions de Syriens, tandis que des centaines de milliers d'autres se noyaient en mer, d'innombrables personnes mouraient

dans des écoles et des hôpitaux bombardés, et des centaines de milliers d'autres encore étaient détenues, torturées ou victimes de disparitions forcées. C'est le fruit d'un peuple qui a tout perdu, à l'exception de ses voix, de son courage et de son espoir.

La chute du régime n'a pas été annoncée par des victoires militaires ou de grandes déclarations. Elle a été annoncée par des civils : deux jeunes hommes passant à moto devant un réservoir vide sur la place des Omeyyades, quatre femmes entonnant une chanson d'Abdel-Basset al-Sarout – « Debout, debout, Deraa » – depuis leur voiture, faisant signe à un avenir qu'elles ne connaissaient pas encore. Ce sont des gens ordinaires, des civils, pas des soldats, pas même des militants, qui ont proclamé la chute d'un tyran. Mais ce moment ne veut pas dire que notre lutte est terminée. Ce n'est que le début d'un nouveau chapitre.

Nous demandons au Conseil d'agir conformément à la résolution 2254 (2015) et de nous aider à mener à bien une véritable transition politique, qui inclue tous les Syriens, de toutes les régions, ainsi que la diaspora. Cette transition doit aboutir à une nouvelle constitution et à des élections libres et régulières. Elle doit respecter les normes internationales en matière de transparence, de justice et de responsabilité.

Mais cette transition ne peut se faire sans justice. Le régime d'Al-Assad a fait de la Syrie le théâtre de crimes inimaginables. Les familles sont à la recherche de leurs proches depuis plus de 10 ans. Ces derniers jours, la libération des détenus de Sednaya a été un rappel tragique de cette cruauté. Des vidéos déchirantes du chaos régnant aux abords des prisons ont envahi nos écrans : des familles cherchant désespérément leurs proches, tandis que des documents brûlaient et que des archives étaient détruites à jamais. La cruauté du régime ne se limite pas à la détention. Il s'agissait d'effacer des vies, d'étouffer la vérité et de plonger les familles dans une incertitude sans fin.

Le père d'une amie très chère, Wafa Mustafa, a été arrêté en 2013, et on ignore toujours ce qu'il est advenu de lui. Elle a posé des questions qui nous ont tous brisé le cœur : « Où était l'ONU ? Où était le Comité international de la Croix-Rouge en ces jours critiques ? Pourquoi suis-je censée identifier le corps de mon père sur Instagram ? Pourquoi des documents et des cartes d'identité jonchent-ils le sol ? ». Ce sont des preuves précieuses concernant nos êtres chers. Il est possible qu'ils recèlent la seule vérité sur ce qui leur est arrivé, mais même cela, on nous le refuse.

La communauté internationale doit agir. Les familles et les proches méritent de connaître la vérité, d'avoir accès à toutes les prisons, à tous les charniers et à tous les pans de la justice. Les bombardements doivent cesser. Les frappes menées récemment par Israël constituent une violation flagrante du droit international et les autorités israéliennes doivent répondre de leurs actes. La protection des civils est vitale. Dans le nord-est de la Syrie, la violence et l'instabilité continuent de faire voler des vies en éclats. Il est urgent d'adopter une approche unifiée et coordonnée pour bâtir un avenir sûr et stable pour tous les Syriens. Nous ne devons pas non plus oublier les millions de réfugiés syriens à travers le monde. Leur avenir reste hypothéqué, et leur dignité bafouée. Ce ne sont pas des numéros, ce sont des familles ; des mères, des pères et des enfants, qui ont besoin de stabilité et méritent d'avoir une chance de reconstruire leur vie.

Pendant trop longtemps, la Syrie a été laissée à son triste sort tandis que le monde débattait et tergiversait. Depuis trop longtemps, nous attendons que des mesures soient prises. Le temps des excuses est révolu. Il est temps d'agir. Nous, le peuple syrien, avons montré au monde notre résilience, notre courage et notre foi inébranlable en la liberté. Je demande au Conseil de se tenir à nos côtés, d'appuyer notre quête de justice et de reddition de comptes et de nous aider à mettre en place une transition politique à la hauteur des rêves et des sacrifices de tous les Syriens.

À mes compatriotes syriens, qu'ils soient dans des camps ou en exil, ou qu'ils continuent de s'accrocher dans leur patrie, je dis que nous avons aujourd'hui une grande responsabilité. Les sacrifices consentis ces 14 dernières années nous ont menés jusqu'ici. Nous devons nous élever ensemble, unis, pour reconstruire notre pays dans la justice, la dignité et la liberté pour tous et toutes. C'est notre chance, et nous ne pouvons pas la laisser passer.

À toutes les personnes opprimées dans le monde, aux prisonniers politiques, aux personnes déplacées et aux réfugiés, je dis que l'espoir vit dans chaque voix qui refuse d'être réduite au silence, dans chaque cœur qui refuse d'abandonner. Accrochez-vous, car la liberté arrive, et elle nous appartient à tous.

Pour terminer, je tiens à rendre hommage à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour que nous puissions voir ce jour. Nous portons en nous leur mémoire, leur courage et leurs rêves. Aujourd'hui, alors que le Conseil de sécurité tient sa première séance sur la Syrie libre, la Syrie débarrassée d'Al-Assad, nous faisons nos premiers pas dans un avenir nouveau. Et ce n'est que le début.

La Présidente (parle en anglais) : Je remercie M^{me} al-Kateab de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Jamous.

M. Jamous (parle en arabe) : Tout d'abord, je rends hommage aux âmes des martyrs de Syrie qui sont morts pour notre pays.

Je me tiens aujourd'hui devant le Conseil de sécurité au nom du grand peuple syrien, pour dire combien nous sommes fiers et honorés en ce jour historique où le soleil de la liberté s'est levé sur la Syrie. La journée du 8 décembre marque le triomphe de la volonté du peuple syrien, qui a contraint le régime autoritaire à fuir Damas. Ce jour restera à jamais gravé dans la mémoire des Syriens.

Nous avons prévenu à maintes reprises que la patience du peuple syrien, qui s'était engagé à rechercher un règlement pacifique négocié, ne durerait pas éternellement. Hélas, les Syriens ont perdu confiance dans la capacité de la communauté internationale et de l'ONU à défendre les principes humanitaires et à obtenir la justice pour les peuples qui la réclamaient.

Pendant 13 ans, l'opposition syrienne, représentée par la Commission syrienne de négociation, n'a ménagé aucun effort et a fait preuve de la plus grande souplesse pour assurer une transition politique pacifique, mais le régime autoritaire est resté le principal obstacle. Il a fait fi de toutes les initiatives menées par les quatre envoyés internationaux, tandis que les Syriens payaient le prix fort, de leur sang et de leur vie.

Les Syriens ont été déplacés dans le monde entier. Ils ont été contraints de devenir des réfugiés, en quête de sécurité et de dignité. L'opposition a pris sur elle de répondre aux aspirations du peuple syrien à un état de droit, à la liberté, à la justice et à la citoyenneté. Nous ne combattons pas seulement le régime, mais aussi la polarisation régionale et internationale qui rendait notre tâche plus difficile. Nous n'avons pas cessé de lutter, malgré les questions difficiles qui nous étaient posées. À quand le règlement politique ? À quand l'application de la résolution 2254 (2015) ? Aujourd'hui, après la chute du régime, l'étendue des violations et des crimes qu'il a commis contre notre peuple est devenue évidente pour le monde entier. Les prisons et les centres de détention ont révélé des atrocités inhumaines qui seront une tache permanente dans l'histoire de l'humanité.

Depuis le Conseil, nous affirmons que nous continuerons de poursuivre le régime et son président en fuite,

et que nous ne ménagerons aucun effort pour obtenir justice et réparation pour les victimes. La justice transitionnelle et l'obligation de rendre des comptes ne sont pas une option, mais une nécessité pour faire en sorte que ces crimes ne se reproduisent pas.

Nous saluons les efforts fournis par l'Administration actuelle et son président, Ahmed Al-Sharaa, ainsi que par le Chef du Gouvernement intérimaire, M. Al-Bashir, à Damas, pour rétablir la sécurité et fournir des services aux citoyens. Nous faisons des efforts conjoints pour construire une nouvelle Syrie, un État dans lequel tout le monde ait les mêmes droits et les mêmes devoirs, qui soit à l'abri de toute ingérence étrangère et qui entretienne des relations équilibrées avec ses voisins et amis. Cette victoire n'aurait pas été possible sans les sacrifices de tous les Syriens et de toutes les Syriennes : les martyrs qui ont sacrifié leur vie pour la liberté, les détenus qui ont pris leur mal en patience dans les cellules de l'injustice, les réfugiés qui ont souffert pendant de nombreuses années dans les camps, les révolutionnaires qui ont affronté la mort pour libérer leur patrie, les journalistes qui ont transmis la vérité, les femmes et hommes politiques qui se sont battus dans les instances internationales, la société civile qui a devisé des solutions pratiques et innovantes malgré les difficultés, les professionnels du droit qui ont poursuivi les criminels, les Syriennes qui ont incarné la fermeté et la détermination, et la jeunesse syrienne qui s'est investie dans son éducation pour donner un avenir radieux à la Syrie.

Je tiens également à remercier sincèrement les États qui nous ont soutenus jusqu'au bout, qui nous ont appuyés et qui avaient la conviction que le peuple syrien était capable de changer et qu'il ne renoncerait pas jusqu'à ce qu'il obtienne sa liberté. Ces États ont été un partenaire clef en soutenant notre droit à la liberté et à la dignité, et nous n'oublierons jamais le courage dont ils ont fait preuve à nos côtés.

Le régime tyrannique a laissé la Syrie dans un état de ruine économique, et 80 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Le moment est venu de lever les sanctions économiques imposées à l'État syrien et d'accroître l'aide humanitaire et les secours afin de nous permettre de reconstruire notre pays. Malgré les changements que la Syrie a connus, nous restons convaincus qu'il faut suivre l'esprit de la résolution 2254 (2015) pour réaliser les aspirations de notre peuple. Les circonstances ont changé et le régime qui était concerné par cette résolution s'est effondré, mais l'essence de la résolution, à savoir instaurer une gouvernance par le peuple au moyen d'élections régulières

organisées sous la supervision de l'ONU, est toujours le principe sur lequel nous nous appuyons pour entamer à Damas un dialogue auquel toutes les forces nationales participeraient, sous la tutelle de l'ONU. Par conséquent, nous appelons à la formation d'un gouvernement national de transition inclusif qui représente tous les segments de la population syrienne, y compris les révolutionnaires, les personnalités politiques, la société civile et toutes les composantes du peuple syrien, en garantissant la représentation des femmes et des jeunes.

Deuxièmement, le Gouvernement de transition doit organiser une conférence nationale globale, afin de sélectionner une assemblée constituante composée d'anciens, de spécialistes, de chercheurs, de femmes et d'hommes politiques, de représentants de l'État, de personnalités éminentes de la société, d'ex-combattants et de jeunes pour rédiger une nouvelle constitution qui exprime les aspirations des Syriennes et des Syriens.

Troisièmement, il faut organiser un référendum sur cette nouvelle constitution et avancer vers des élections libres et régulières dans un environnement sûr et neutre, sous la supervision de l'ONU. De plus, nous soulignons l'importance de prendre les mesures suivantes : la création d'un fonds de soutien aux détenus libérés afin de répondre à leurs besoins et de les réintégrer dans la société après des années de souffrance ; et la création d'un fonds de soutien aux familles des martyrs de la révolution morts sous la torture dans les centres de détention barbares du régime, sur les champs de bataille ou dans les guerres livrées aux civils innocents, afin d'honorer leurs sacrifices et d'indemniser leurs familles ; c'est le moins que l'on puisse faire face aux réalités tragiques que l'on peut voir aujourd'hui sur les écrans de télévision, à Sednaya ou ailleurs, ou dans les charniers que l'on découvre chaque jour.

Quatrièmement, il faut réintégrer immédiatement les personnes qui ont fait défection au régime et qui ont été injustement licenciées, et leur verser tous leurs impayés, car elles ont donné tout ce qu'elles avaient pour défendre leur peuple et leurs familles. Il faut aussi créer un fonds pour soutenir les réfugiés et les personnes déplacées qui retournent en Syrie, s'assurer que leurs besoins sont satisfaits et garantir leur retour dans la dignité et la sécurité.

Nous sommes déterminés à construire une nouvelle Syrie, un État où règnent le droit et la justice, une république adaptée à son époque, qui protège tous ses citoyens sans discrimination, et qui préserve l'unité de sa population et de son territoire. La Syrie de demain sera un

modèle d'État moderne gouverné par l'esprit et la libre volonté de son peuple.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Jamous de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais à mon tour commencer par remercier le Secrétaire général adjoint et Directeur du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M. Tom Fletcher, et l'Envoyé spécial pour la Syrie, M. Geir Pedersen, non seulement de leurs exposés, mais aussi du travail précieux de ces derniers jours, y compris en Syrie. Je remercie également M. Bader Jamous, Président de la Commission syrienne de négociation, de sa déclaration, et je remercie M^{me} Waad Al-Kateab, cofondatrice de la fondation Action for Sama, d'avoir partagé avec nous son histoire.

En l'espace de quelques semaines, un nouveau chapitre s'est ouvert en Syrie. Les Syriennes et les Syriens font face à une tâche colossale et formidable : il faut assurer que justice soit rendue pour les pages les plus sombres du chapitre précédent. Et je voudrais me joindre aux condoléances de l'Envoyé spécial adressées à toutes les familles syriennes pour toutes les souffrances endurées. Il est grand temps maintenant de pouvoir rédiger une nouvelle page d'histoire. La Suisse continuera de soutenir la recherche de liberté et de justice, de dialogue et de réconciliation des Syriennes et Syriens, la mise en valeur d'une identité plurielle et la reconstruction d'une nation sur les fondements de l'état de droit.

Durant les deux années de notre mandat au Conseil de sécurité, la Suisse a répété que seule une solution politique inclusive, menée par et pour les Syriennes et les Syriens, facilitée par l'ONU et son envoyé spécial et fondée sur le droit international pourra mettre fin au conflit. Les autorités émergentes en Syrie ont désormais une opportunité historique de se démarquer clairement de leurs prédécesseurs en soutenant une transition politique inclusive et durable, conforme aux principaux éléments de la résolution 2254 (2015). Parmi ces éléments figurent un cessez-le-feu au niveau national, qui doit être aussi observé par toutes parties au conflit, à commencer par les États voisins de la Syrie ; le respect de la Charte des Nations Unies, du droit international humanitaire et des droits humains, y compris la protection des minorités, ainsi que de la souveraineté, de l'unité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie ; une gouvernance inclusive, avec participation active des minorités, surtout

des femmes et de la société civile, dont la Suisse n'a eu de cesse de promouvoir le rôle essentiel ; un rejet de toute forme de terrorisme ; la prise en compte des aspirations légitimes du peuple syrien, dans toute sa diversité ; et la tenue d'élections libres, inclusives, transparentes et régulières.

Par ailleurs, la Suisse est fortement préoccupée par les derniers développements dans le Golan syrien occupé. Elle appelle à ce que toute violation de l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces cesse immédiatement et réitère son soutien à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement. La Suisse rappelle que le plateau du Golan constitue un territoire occupé. Elle condamne les annonces du Gouvernement israélien de vouloir y doubler les colonies, qui sont illégales en vertu du droit international humanitaire.

La Suisse continuera à mettre Genève à disposition pour tous pourparlers ou initiatives de paix sous l'égide de l'ONU et de son envoyé spécial. Mais Genève est aussi le siège de deux institutions clefs pour la transition.

La libération récente de nombreux détenus en Syrie a confirmé l'ampleur des atrocités commises dans les infâmes prisons du Gouvernement syrien, mais elle a aussi apporté une lueur d'espoir aux familles encore en attente de nouvelles de leurs proches. Le droit de savoir de ces proches est une règle solidement ancrée dans les Conventions de Genève. L'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne, dont le mandat est strictement humanitaire, est bien placée pour faire la lumière sur le sort des dizaines de milliers de personnes disparues dans tout le pays, en coopération avec les associations des familles de victimes et d'autres acteurs et actrices humanitaires.

Enfin, la Suisse rappelle qu'il n'y aura pas de paix durable sans justice selon les principes de l'état de droit. Les preuves, telles qu'établies notamment par les archives et les récits des victimes et témoins, pouvant soutenir les instances judiciaires en matière de reddition des comptes, doivent être préservées. La Suisse souligne le rôle central du Mécanisme international, impartial et indépendant à cet égard.

Au cours des deux dernières années, la Suisse a rempli le rôle de rédacteur sur le dossier humanitaire en Syrie. Pendant son mandat, et notamment après les terribles tremblements de terre de février 2023, elle s'est engagée pour que l'aide humanitaire parvienne de manière sûre, rapide et sans entraves à toutes les personnes dans le besoin, par toutes les modalités d'acheminement

possibles et sur l'intégralité du territoire syrien. Nous avons souligné l'importance d'exemptions humanitaires aux sanctions pour faciliter les activités humanitaires, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la sécurité alimentaire. Nous continuerons d'encourager les réflexions à ce sujet au regard des changements à la tête du pays.

Les crises qui s'entrelacent depuis 13 années ont emporté plus d'un demi-million de vies, détruit les infrastructures critiques, précipité plus de 90 % de la population en-dessous du seuil de pauvreté et déplacé plus de 16 millions de personnes. Des millions de réfugiés envisagent aujourd'hui un retour qui ne pourra se faire que de manière volontaire, sûre et digne, conformément au droit international pour la protection des réfugiés et des droits humains en général. La Suisse réitère sa solidarité avec le peuple syrien. Dans cet esprit, nous venons d'allouer 2 millions de francs supplémentaires en faveur de l'aide d'urgence en Syrie.

Nous saluons le déplacement du Secrétaire général adjoint et Directeur du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Tom Fletcher, en Syrie. Celui-ci a fait état des engagements pris par les autorités émergentes en faveur de la protection des civils, de la continuation des services essentiels, ainsi que pour l'ouverture de tous les points de passages frontaliers pour l'aide humanitaire. Ces engagements doivent être concrétisés et maintenus dans le temps.

En quittant le Conseil, la Suisse appelle tous les membres à poursuivre la voie qui s'est ouverte le 8 décembre dernier dans un même esprit de coopération, ainsi qu'à pleinement soutenir une transition politique qui soit menée par et pour les Syriennes et les Syriens. La recherche d'une solution politique en Syrie, selon les termes adoptés par le Conseil, a trop longtemps piétiné. Il est grand temps d'apporter un soutien sans équivoque en faveur de la paix et de la sécurité en Syrie et dans la région tout entière.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, et le Coordonnateur des secours d'urgence, M. Tom Fletcher. Nous avons également écouté les exposés du Président de la Commission syrienne de négociation, M. Bader Jamous, et de la représentante de la société civile, M^{me} Waad al-Kateab.

Nous suivons de près l'évolution de la situation dans ce pays frère qu'est la Syrie, qui est entré dans une nouvelle période de « transition » de son histoire après

que la majorité de son territoire est passée sous le contrôle d'une alliance de groupes armés. Il est clair que personne ne peut prédire aujourd'hui l'issue et les ramifications politiques et socioéconomiques des bouleversements qui se produisent dans le pays. Nous espérons tous que tout ira pour le mieux. Je tiens à souligner que la Fédération de Russie a toujours été aux côtés du peuple syrien frère. Nous lui avons toujours fourni, nous lui fournissons et nous continuerons de lui fournir le soutien nécessaire.

C'est le peuple syrien, dans toute sa diversité ethnique et religieuse, qui doit déterminer l'avenir de la Syrie, un avenir qui est actuellement très incertain en raison de l'instabilité interne, qui constitue une menace palpable pour sa souveraineté et son statut d'État. L'intégrité territoriale du pays est aujourd'hui plus vulnérable que jamais et le risque que la Syrie se divise en plusieurs cantons selon des critères ethniques et religieux est réel. Les Syriens doivent aujourd'hui tout mettre en œuvre pour garantir un dialogue national véritablement inclusif, sans faire de distinction entre les perdants et les gagnants. Il s'agit d'une tâche très sérieuse et difficile, et la communauté internationale doit conjuguer tous ses efforts pour y contribuer.

Les actions d'Israël font aujourd'hui peser une autre menace tout aussi grave sur la Syrie car, sous le prétexte artificiel de la légitime défense et de la sécurité, Israël a en fait lancé une opération de grande envergure visant à détruire les capacités de défense de la Syrie. L'armée de l'air israélienne, qui avait l'habitude de mener des frappes aériennes massives et arbitraires par le passé, aurait effectué plus de 500 frappes aériennes rien que depuis le 8 décembre. En conséquence, la marine syrienne, ainsi que 90 % des systèmes de défense aérienne et de défense antimissiles de la Syrie et la moitié de ses forces aériennes, ont été pratiquement détruits. En outre, des bombardements massifs ont pris pour cible des bâtiments gouvernementaux, ainsi que des dizaines d'installations de fabrication et de stockage à Damas, Soueïda, Deraa, Homs, Tartous, Lattaquié et Palmyre. Edleb, Tanf et d'autres zones situées de l'autre côté de l'Euphrate ne sont évidemment pas concernées. Aux premières heures du 14 décembre, l'armée de l'air israélienne a frappé des installations à Damas sur le mont Qassioun, détruisant des stations de guerre électronique.

En outre, nous ne pouvons manquer de mentionner l'incursion terrestre des troupes israéliennes dans le Golan syrien occupé, qui constitue une violation flagrante des dispositions de l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces et empiète ouvertement sur la souveraineté et

l'intégrité territoriale d'un pays voisin. Selon certaines informations, les troupes israéliennes occupent non seulement le côté syrien de la ligne de séparation, mais elles ont également progressé beaucoup plus loin. Du matériel militaire israélien a été repéré à près de 20 kilomètres de Damas. Les arguments selon lesquels les soldats de la paix doivent être protégés semblent particulièrement cyniques dans ce contexte, étant donné qu'ils se trouvent maintenant loin derrière les lignes israéliennes.

Néanmoins, la capacité de la Syrie à défendre efficacement ses frontières, qu'Israël attaque maintenant directement, est l'un des facteurs fondamentaux de la souveraineté du pays. Nous demandons à chacun d'appeler les choses par leur nom et de ne pas balayer sous le tapis les faits qui sont gênants pour Jérusalem-Ouest. Si Israël veut vraiment avoir de bonnes relations avec ses voisins, elles doivent être construites non pas à partir d'une position de force, mais sur un pied d'égalité et dans un intérêt commun.

Dans le contexte actuel, nous pensons que l'une des principales priorités doit être de préserver les institutions de l'État syrien et de s'assurer qu'elles s'acquittent de leurs tâches pour accompagner la vie quotidienne en Syrie. Il est important de garantir la primauté des normes fondamentales du droit, de protéger les droits de la population civile, y compris les catégories vulnérables, de garantir la paix civile et l'harmonie nationale, et de prévenir les actes de vandalisme, les violences et les effusions de sang. Dans ce contexte, nous prenons note des déclarations faites par les autorités syriennes de facto exprimant leur intention de faciliter le travail de l'appareil d'État, de maintenir l'ordre et la sécurité, de réprimer fermement les actes des éléments criminels et d'empêcher l'administration d'une justice extrajudiciaire. Nous espérons que ces approches seront soutenues par toutes les parties prenantes syriennes.

Par ailleurs, nous tenons à souligner que la Syrie est un lieu où musulmans et chrétiens vivent ensemble depuis de nombreux siècles, et que Damas est également le siège du patriarche orthodoxe d'Antioche et de tout l'Orient, Jean X. Il est le chef de l'Église d'Antioche, qui est une communauté sœur de l'Église orthodoxe russe. Nous espérons que la Syrie restera une patrie pour tous ses citoyens, quelle que soit leur religion.

Nous sommes convaincus que la voie vers une normalisation durable en République arabe syrienne passe par le lancement d'un dialogue intersyrien inclusif qui prenne en compte les intérêts légitimes de tous les groupes ethnoreligieux de la société, afin de parvenir à

l'harmonie nationale et de promouvoir un processus de règlement politique global conformément aux principes de base énoncés dans la résolution 2254 (2015).

Nous appuyons les efforts déployés par Geir Pedersen pour désamorcer les tensions à l'échelle nationale et pour mettre en place un processus politique, sous l'égide et avec l'appui de l'ONU. Nous restons convaincus qu'il est nécessaire de faire converger les approches des principaux acteurs internationaux en vue de créer des conditions favorables à la stabilisation de la situation sur le sol syrien. Nous estimons que l'Envoyé Spécial doit jouer un rôle de premier plan dans la coordination de ces travaux. Dans ce contexte, nous saluons l'initiative de M. Pedersen de convoquer une conférence internationale sur la Syrie et appelons toutes les parties concernées à en appuyer la mise en œuvre.

Compte tenu des profonds changements survenus en Syrie, nous pensons qu'il est prématuré de faire des prévisions optimistes ou de parler sérieusement d'une amélioration de la situation humanitaire des Syriens ordinaires. Nous aimerions nous aussi voir la Syrie prospérer, mais jusqu'à présent, les Syriennes et les Syriens restent en proie à une crise humanitaire des plus graves. La pauvreté touche déjà 90 % d'entre eux, et 70 % de la population a besoin d'une aide alimentaire d'urgence. La flambée de l'inflation et la dépréciation de la monnaie dues aux événements récents ont aggravé la situation socioéconomique des Syriennes et des Syriens. Dans certaines régions de Syrie, le prix du pain a augmenté de 900 % depuis le 27 novembre. La perturbation des chaînes d'approvisionnement due à la fermeture des frontières pourrait entraîner des pénuries accrues de ressources et de moyens de subsistance.

Une autre question urgente est celle des déplacements forcés de population. Une tendance au retour des réfugiés en Syrie se dessine, mais on observe également un nouvel exode de la population du pays. Depuis l'escalade des combats, plus d'un million de personnes ont été contraintes de quitter leur foyer. La majorité d'entre elles sont des femmes et des enfants qui se trouvent dans des situations extrêmement difficiles, tant dans leur pays qu'à l'étranger. Nous ne devons pas oublier celles et ceux qui ont récemment fui le Liban vers la Syrie en raison des bombardements israéliens. Ils ont besoin d'aide et, à tout le moins, leur sécurité doit être garantie.

Nous sommes préoccupés par les informations selon lesquelles les activités humanitaires sont considérablement restreintes. Les travailleurs humanitaires font état de problèmes de sécurité, de coupures d'électricité et

de pillages. À Damas, en particulier, des entrepôts contenant de l'aide humanitaire ont été pillés. Dans le même temps, nous soutenons les organisations humanitaires des Nations Unies dans leur détermination à maintenir leur présence sur le terrain et à continuer d'œuvrer pour venir en aide aux personnes dans le besoin. La crise humanitaire en Syrie, qui a atteint un niveau catastrophique, exige une action urgente et concertée de toute la communauté internationale. Malheureusement, l'appel humanitaire de l'ONU pour la Syrie est fortement sous-financé et n'a reçu qu'un tiers, 32 %, des fonds nécessaires. À cet égard, nous voudrions demander aux soi-disant donateurs traditionnels s'ils seront désormais guidés par les principes d'humanité et d'impartialité en ce qui concerne le dossier humanitaire syrien, ou s'ils continueront, comme à l'accoutumée, d'imposer des sanctions qui étranglent la population syrienne. Les sanctions doivent être levées, car, comme nous l'avons toujours dit, elles touchent les citoyens ordinaires. Pour notre part, nous continuerons de fournir de l'aide au peuple syrien frère.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Fletcher des informations qu'ils nous ont fournies, mais surtout des efforts précieux qu'ils déploient pour faire face à cette situation complexe. J'ai écouté attentivement M^{me} al-Kateab et M. Jamous, que je remercie également.

J'exprime la solidarité de l'Équateur avec le peuple syrien et son aspiration à un véritable avenir de paix et de développement. La situation actuelle en Syrie représente une occasion de rétablir l'état de droit, d'encourager la réconciliation nationale et d'offrir au peuple syrien les conditions de bien-être et de sécurité dont il a été privé au cours des 13 dernières années. L'Équateur souscrit aux propos du Secrétaire général sur la nécessité de rétablir la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie. Il appuie également le mandat de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement et réaffirme sa position : il ne reconnaîtra pas l'annexion de territoires par la force.

Il convient de saluer les efforts déployés par l'Envoyé spécial Pedersen pour appuyer et accompagner un processus de transition politique global et participatif, fondé sur les principes énoncés dans la résolution 2254 (2015), lesquels doivent être respectés, comme l'a indiqué M. Pedersen. Ces deux dernières années, nous avons insisté sur la nécessité de respecter le droit international humanitaire et de privilégier un dialogue politique inclusif et participatif dirigé par les Syriens, avec le soutien

de la région, de l'ONU et de la communauté internationale dans son ensemble. Cette position reste inchangée. Faire de cette perspective de dialogue une réalité concrète et durable, fondée sur une préoccupation sincère pour le peuple syrien, est un impératif éthique.

Le conflit en Syrie a eu des conséquences dévastatrices pour la population civile. Quelque 70 % de la population a besoin d'une aide humanitaire, 7 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays et 500 000 enfants souffrent de malnutrition sévère, autant de chiffres qui illustrent la précarité des conditions auxquelles les civils sont confrontés et la nécessité urgente d'inverser la tendance. Toutes les modalités d'acheminement de l'aide humanitaire, que ce soit à travers les lignes de front ou à travers les frontières, doivent rester opérationnelles pour garantir la prévisibilité et la viabilité de l'aide, tout en l'adaptant à la nouvelle réalité. Les hostilités doivent cesser pour permettre la remise en état des plus de 12 000 écoles fermées, la réhabilitation des systèmes de santé et de protection, et la reconstruction des infrastructures civiles mises hors service à la suite du conflit.

Compte tenu des circonstances actuelles dans le pays, l'Équateur demande aux autorités de transition syriennes d'adopter et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour que les acteurs non étatiques ne puissent ni accéder aux armes de destruction massive, en particulier aux armes chimiques, ni les employer, en application des dispositions de la Convention sur les armes chimiques et des résolutions du Conseil de sécurité en la matière.

Aujourd'hui, plus que jamais, il faut impérativement permettre à la population d'accéder à des mécanismes d'établissement des responsabilités transparents, et redoubler d'efforts pour obtenir des informations sur le sort de plus de 100 000 personnes portées disparues.

Au terme de notre mandat au Conseil de sécurité, la situation en Syrie a évolué de manière inattendue. Face à cette situation complexe, nous espérons que la priorité sera donnée à un véritable dialogue de bonne foi, et que les canaux de communication et d'assistance de la communauté internationale resteront ouverts afin d'aider la Syrie à reconstruire le tissu social, à mettre en place des institutions pluralistes et à instaurer la paix et la sécurité dans le pays et dans la région.

M. Bendjama (Algérie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le

Mozambique, la Sierra Leone et mon pays, l'Algérie, ainsi que du Guyana.

Pour commencer, les trois membres africains du Conseil et le Guyana remercient M. Pedersen et M. Fletcher de leurs exposés très utiles. Nous avons écouté avec attention les représentants de la société civile.

Nous tenons cette séance dans un contexte exceptionnel. La Syrie, une nation minée par le conflit, peut à présent choisir d'emprunter le long chemin qui mène à la paix. Cette situation est porteuse d'un immense espoir pour les Syriennes et les Syriens. Cependant, elle suscite également de vives inquiétudes, car le calme précaire de ces derniers jours risque d'être rompu, ce qui plongerait la Syrie dans une nouvelle crise que personne ne souhaite.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont convaincus que le moment est venu d'engager un véritable processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU, en vue de bâtir une nouvelle Syrie qui unisse tous les Syriens, oui, tous les Syriens, quelle que soit leur appartenance ethnique ou leur confession religieuse. Tous les Syriens, y compris les femmes et les jeunes, doivent participer pleinement et véritablement à ce processus politique. La participation de la société civile est également essentielle pour garantir une transition réussie en Syrie et réaliser les aspirations du peuple syrien.

À cet égard, nous soutenons pleinement les efforts de l'Envoyé spécial et appelons à appliquer concrètement la résolution 2254 (2015), notamment en créant une autorité de transition inclusive dotée des pleins pouvoirs exécutifs. Nous soulignons également le rôle crucial de l'ONU à ce stade et le fait que le peuple syrien doit pouvoir compter sur le soutien et les compétences de l'Organisation tandis qu'il négocie son parcours vers l'instauration d'une culture solide et durable de bonne gouvernance. L'heure est à l'inclusion et non à la division. Elle est au dialogue et non aux armes.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment leur attachement indéfectible à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous rejetons fermement toute tentative de diviser la Syrie. Pour rompre avec son histoire de violence, la Syrie ne doit pas être un terrain de polarisation ou de rivalité entre puissances extérieures. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana soulignent que seul le peuple syrien décidera librement de l'avenir de la Syrie.

La situation fragile ne doit pas être exploitée pour ressusciter le terrorisme. Dans ce contexte, une action énergique et concertée est nécessaire.

En outre, les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment que l'intégrité territoriale de la Syrie doit être respectée par toutes les parties. À cet égard, nous exprimons notre vive inquiétude face aux récentes incursions militaires des Forces de défense israéliennes sur le territoire syrien, qui constituent une violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies. Nous soulignons le rôle crucial que joue la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement dans le maintien de la paix et de la stabilité dans la région. Nous rejetons également toute mesure unilatérale qui porte atteinte à son mandat ou à sa mission. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment les résolutions de l'ONU qui abordent la question des hauteurs du Golan, soulignant que le Golan est un territoire syrien sous occupation. Nous appelons au plein respect de l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes, notamment le statut de la zone de séparation. Nous demandons instamment à toutes les parties de s'acquitter des obligations qui leur incombent à cet égard.

La situation humanitaire en Syrie reste désastreuse et constitue l'un des problèmes les plus urgents que doit affronter la communauté internationale. Près de 17 millions de personnes ont dorénavant besoin d'une aide humanitaire. Les derniers faits survenus ont exacerbé la situation, plus d'un million de personnes ayant été déplacées ces derniers jours. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont profondément préoccupés par l'évolution de la situation et appellent à une large mobilisation pour permettre aux acteurs humanitaires de répondre aux besoins urgents de la population.

La poursuite des combats, en particulier dans le nord-est, ne fera qu'aggraver la situation humanitaire. Nous exhortons toutes les parties à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection des civils et des infrastructures civiles. Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat à l'échelle nationale afin de garantir la liberté de circulation des acteurs humanitaires. Un accès humanitaire sans entrave doit être garanti par le biais de tous les mécanismes disponibles, y compris les opérations transfrontières, afin de fournir une aide essentielle à ceux qui en ont besoin. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent les donateurs à mobiliser un financement adéquat pour le plan d'aide

humanitaire en Syrie. L'augmentation des besoins exige de mobiliser davantage de ressources. Le peuple syrien ne doit pas être abandonné.

Nous soulignons que le retour des Syriens déplacés dans leurs foyers doit être volontaire et s'effectuer en toute sécurité et dans la dignité. Personne ne doit être contraint de rentrer. Il faut créer en Syrie, en s'appuyant sur un relèvement rapide et sur la reconstruction, les conditions nécessaires pour faciliter ce processus.

Les faits récents en Syrie l'ont montré : une crise non réglée ne s'estompe pas comme par magie, elle finit par réapparaître. Si l'on ne règle pas la situation en Syrie de manière globale et inclusive, cela aura des conséquences désastreuses pour la région. Pour les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana, il est de la responsabilité de la communauté internationale de se tenir aux côtés du peuple syrien et de l'aider à bâtir un avenir meilleur pour son pays. La communauté internationale ne doit pas répéter les erreurs commises ailleurs dans la région.

M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Fletcher, de leurs exposés riches en informations. Je remercie également M^{me} Waad al-Kateab et M. Bader Jamous de leurs paroles.

Depuis le 27 novembre, nous sommes témoins de changements rapides et spectaculaires concernant la situation en Syrie. Bien qu'il soit prématuré d'utiliser des termes concrets en ce qui concerne les autorités de facto, nous prenons note du fait que le Gouvernement intérimaire actuel a exprimé sa volonté de garantir un transfert de pouvoir pacifique et sans heurt. À cet égard, nous nous félicitons des efforts déployés par l'Envoyé spécial Pedersen, notamment ses rencontres avec M. Ahmed al-Sharaa et M. Mohammed al-Bashir à Damas, ainsi qu'avec d'autres interlocuteurs pertinents. Le Japon est déterminé à soutenir les efforts du peuple syrien pour concrétiser un processus de transition politique dans l'esprit des principes énoncés dans la résolution 2254 (2015), qui conduit à une gouvernance crédible, inclusive et non sectaire. Le futur Gouvernement doit veiller au respect de l'état de droit et des droits humains, y compris les droits des femmes. Il doit également assurer la protection de tous les Syriens, y compris les minorités religieuses et ethniques.

Un flot d'informations atteste de manière tragique des atrocités commises par le régime d'Al-Assad, notamment des actes de torture dans les centres de détention

comme la prison de Sednaya. L'ancien régime doit répondre de ses crimes et la justice doit être rendue. Comme l'a dit l'Envoyé spécial, il est urgent d'apporter immédiatement le soutien nécessaire aux victimes et à leurs familles. Nous appuyons le rôle des organes compétents à cet égard s'agissant de faire la lumière sur ce qu'il s'est passé et sur ce qu'il se passe encore, afin de restaurer la dignité des détenus et de déterminer le sort des personnes portées disparues.

En outre, nous soulignons qu'il importe de poursuivre nos efforts, par l'intermédiaire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et d'autres partenaires, afin de sécuriser, déclarer et détruire les stocks d'armes chimiques restants de la Syrie. Nous devons empêcher les groupes terroristes et extrémistes d'acquérir toute arme de destruction massive.

Nous ne devons pas oublier les personnes qui souffrent en raison de ces près de 14 ans de guerre civile de. Plus de 70 % de la population a encore besoin d'une aide humanitaire, et les bouleversements actuels n'ont fait qu'accroître ces besoins. D'après ce que nous comprenons, dans certaines zones frontalières, des déplacements de réfugiés retournant en Syrie sont observés. Les autorités doivent garantir les conditions d'un retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité de toutes les personnes qui ont été contraintes de fuir le pays.

Le Japon est préoccupé par le déploiement de forces israéliennes au-delà de la zone de séparation sur les hauteurs du Golan. Bien que le Gouvernement israélien ait décrit cette manœuvre comme une mesure temporaire et défensive, nous pensons que des explications supplémentaires sont nécessaires quant aux motifs de ces actions militaires, notamment la manière dont elles pourraient être justifiées en vertu de l'Accord de 1974 sur le dégage ment des forces. Nous sommes également préoccupés par l'annonce récente, par le Gouvernement israélien, d'une expansion des colonies de peuplement sur le plateau du Golan, dont le Gouvernement japonais ne reconnaît pas l'annexion par Israël. Ces activités de peuplement constituent une violation du droit international. Le Japon demande instamment à Israël d'éviter toute action susceptible d'aggraver la situation.

Une nouvelle ère commence à s'ouvrir. Au-delà de cela, il faut bâtir une nouvelle nation qui soit ouverte et qui soit véritablement une terre de paix pour le peuple syrien. Nous ne pouvons accepter qu'un nouveau cycle d'oppression, de violence ou de tragédie se produise. L'avenir de la Syrie doit être déterminé par les Syriens eux-mêmes. Nous sommes aux côtés du peuple syrien.

M. Dharmadhikari (France) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Tom Fletcher, pour leurs interventions, ainsi que M. Bader Jamous et M^{me} Waad al-Kateab pour leurs éclairages sur la situation actuelle et leurs témoignages.

Une nouvelle phase historique s'ouvre pour la Syrie et le peuple syrien après la chute du régime de Bashar Al-Assad. Après des années de répression brutale, de souffrances et de fractures profondes, le temps de la réconciliation et de la reconstruction est venu en Syrie. Le temps de la justice aussi, pour des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants victimes du régime. Ces 13 années de guerre civile laissent un pays exsangue, dont les besoins sont immenses. Une grande partie de la population a été contrainte de s'exiler loin de ses foyers. L'économie est à rebâtir. Le pays est à reconstruire. Dans l'immédiat, la priorité doit aller à la cessation des hostilités dans tout le pays. Il faut sortir du cycle de la violence. Tous les civils, y compris les minorités ethniques et religieuses, doivent être protégés, dans le respect du droit international des droits de l'homme. Le droit international humanitaire doit être respecté. Nous avons pris note des premières déclarations encourageantes de la part des autorités de facto à cet égard. La France, qui a des attentes fortes sur ces sujets, les jugera sur leurs actes, et dans la durée. L'aide humanitaire doit enfin parvenir à toutes les populations civiles qui en ont besoin en Syrie et sur l'ensemble du territoire.

Il faut en parallèle qu'un processus de transition politique ordonné et représentatif de l'ensemble des tendances de l'opposition syrienne et des autorités de fait se mette en place, dans l'esprit de la résolution 2254 (2015) et des grands principes qu'elle établit, en préservant les institutions de l'État. L'ONU, par l'intermédiaire de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, a toute sa place pour faciliter ce processus. Il faut que toutes les composantes de la société syrienne se retrouvent à la même table pour discuter de l'avenir de leur pays. La relance d'un processus politique, qui devra être mené par les Syriennes et les Syriens, en particulier les femmes et les jeunes, doit permettre de construire un futur qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien, dans toute sa diversité. Ce processus implique de déboucher sur des garanties en matière de droits de l'homme et de lutte contre l'impunité, en particulier s'agissant des personnes disparues, torturées ou détenues arbitrairement sous le régime d'Al-Assad.

Il sera aussi fondamental que la nouvelle Syrie ne laisse pas la place à une résurgence de l'extrémisme et du terrorisme, contre lesquels la lutte doit se poursuivre, y compris la lutte contre Daech. La plus grande vigilance doit être aussi observée s'agissant de la dissémination des armes, en particulier celles issues du programme chimique syrien. La chute du régime de Bashar Al-Assad offre l'occasion historique de détruire ces armes chimiques. Les autorités de fait doivent se saisir de ce sujet et coopérer avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. Dans le cadre de ce processus, la France est prête à continuer à venir en aide au peuple syrien, alors que les besoins humanitaires restent immenses. Dans l'immédiat, il est vital que l'assistance humanitaire parvienne de façon sûre à tous les Syriens et par toutes les voies d'acheminement possibles.

Enfin, la France suit avec préoccupation les développements dans le Golan. Elle appelle Israël à se retirer de la zone, à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie et à respecter pleinement l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes, lequel doit être respecté par ses signataires, Israël et la Syrie. La France renouvelle son plein soutien à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, dont la sécurité doit être préservée.

Depuis 13 ans, la France s'est tenue aux côtés du peuple syrien dans son combat pour la liberté et contre la barbarie. Elle n'a cessé et continue de soutenir l'opposition politique syrienne, qui a un rôle central à jouer dans la transition politique en cours à Damas. La France continuera de se tenir aux côtés du peuple syrien dans cette phase d'espoir qui s'ouvre pour lui.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Fletcher de leurs exposés. J'ai également écouté avec attention les déclarations des autres intervenants.

Les changements majeurs survenus récemment en Syrie ont suscité une grande inquiétude en Chine, qui mène depuis longtemps une politique d'amitié et de coopération avec la Syrie, ne fait pas ingérence dans les affaires intérieures du pays et respecte les choix du peuple syrien. Nous espérons sincèrement que la Syrie parviendra à instaurer la paix et à rétablir la stabilité dans les meilleurs délais, et nous sommes prêts à jouer un rôle constructif à cette fin.

Je voudrais formuler les quatre observations suivantes.

Premièrement, il est impératif de stabiliser la situation en matière de sécurité. Nous appelons toutes les parties concernées en Syrie à rester calmes et à s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver la situation ou de déclencher de nouveaux conflits. Toutes les parties sont tenues de prendre des mesures pour mettre fin aux attaques visant les civils et garantir la sécurité des missions diplomatiques et des ressortissants étrangers. Nous avons bon espoir que les institutions de l'État syrien resteront opérationnelles pour créer les conditions propices au rétablissement de l'ordre social, et que les pays influents, en particulier ceux de la région, joueront un rôle constructif dans la stabilisation de la situation en Syrie. Nous sommes vivement préoccupés par les récentes frappes aériennes effectuées par Israël contre la Syrie, par ses incursions dans la région du Golan, et par son intention d'étendre les colonies de peuplement dans le Golan, et nous demandons à Israël de renoncer à ces actions.

Deuxièmement, la solution à long terme consiste à promouvoir un règlement politique. La Chine est favorable à ce que la Syrie mette en œuvre la résolution 2254 (2015), fasse progresser son processus politique interne conformément au principe d'un processus dirigé et contrôlé par les Syriens et élabore un plan de reconstruction nationale par la voie d'un dialogue inclusif. La communauté internationale doit effectivement préserver l'indépendance, l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, respecter les traditions ethniques et religieuses de la Syrie et laisser le peuple syrien prendre ses propres décisions. La volonté du peuple syrien doit être respectée pour éviter les divisions nationales et le morcellement du pays. La Chine est favorable au rôle actif de médiation de l'ONU et aux activités menées par l'Envoyé spécial Pedersen pour faciliter le dialogue entre toutes les parties et parvenir à un accord qui tienne compte des intérêts de chacune d'entre elles.

Troisièmement, la lutte contre le terrorisme est la priorité absolue. Le terrorisme, ennemi commun de l'humanité, constitue une menace de taille pour la paix et la sécurité internationales. À l'avenir, la Syrie doit s'opposer fermement à toutes les formes de terrorisme et aux forces extrémistes. Le territoire syrien ne doit pas être utilisé pour servir le terrorisme ou menacer la sécurité d'autres pays. En ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, il incombe aux États de combattre toutes les organisations terroristes inscrites sur la Liste du Conseil de sécurité, y compris le Mouvement islamique du Turkestan oriental, aussi connu sous le nom de Parti islamique du Turkestan. La communauté internationale doit tirer tous les enseignements du passé et rejeter le deux poids, deux mesures.

Quatrièmement, il appartient à toutes les parties d'améliorer la situation humanitaire. Le changement radical de situation en Syrie a exacerbé une crise humanitaire déjà terrible. La Chine salue les efforts déployés par les organismes des Nations Unies pour reprendre les opérations humanitaires en Syrie et appelle toutes les parties à respecter les obligations que leur impose le droit international humanitaire et à garantir un accès humanitaire sans entrave afin de faciliter les opérations humanitaires des organismes des Nations Unies.

La communauté internationale doit prêter main-forte à la Syrie pour l'aider à améliorer sa situation humanitaire. Les sanctions unilatérales illégitimes imposées depuis longtemps à la Syrie par certains pays ont fortement entravé le développement socioéconomique du pays et causé un grand préjudice au peuple syrien. Elles doivent être levées sur-le-champ.

Depuis le début du conflit à Gaza, il y a plus d'un an, le Moyen-Orient est en proie à des troubles incessants. Les tensions se sont intensifiées entre la Palestine et Israël, entre le Liban et Israël, entre l'Iraq et Israël et en mer Rouge, ce à quoi s'est ajoutée l'évolution récente de la situation en Syrie. La région du Moyen-Orient est le théâtre de turbulences constantes et de conflits fréquents, qui portent gravement atteinte à la paix et à la sécurité internationales. Si rien n'est fait, la situation ne fera que plonger d'autres pays et peuples dans le borborygme de la guerre. La communauté internationale doit travailler avec un plus grand sens de l'urgence et des responsabilités pour trouver des moyens de désamorcer les conflits et de promouvoir le rétablissement de la paix et de la stabilité dans la région à brève échéance. Dans ce sens, la Chine appuie la volonté du Conseil de sécurité de s'exprimer le plus rapidement possible sur la situation en Syrie, ce qui enverrait un signal positif de sa détermination à régler la question syrienne et témoignerait de l'importance de son rôle.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer qu'en tant que partenaire stratégique du Moyen-Orient, la Chine est disposée à collaborer avec la communauté internationale et à poursuivre sans relâche ses efforts pour instaurer une paix et une stabilité durables en Syrie et rétablir la paix et le calme dans la région du Moyen-Orient.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à mon tour à remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Tom Fletcher de leurs exposés circonstanciés. J'adresse également mes remerciements à M^{me} al-Kateab et à M. Jamous pour

avoir partagé leurs histoires personnelles et formulé des observations éclairantes.

Après 13 années d'une guerre civile dévastatrice, la Syrie a montré qu'une transition politique dirigée par les Syriens, autrefois considérée par certains comme un vœu pieux, est désormais un objectif réalisable. Néanmoins, la manière dont nous aborderons cette période de changement déterminera si la Syrie peut se reconstruire en tant qu'État légitime pour tous les Syriens.

Qu'il me soit permis de souligner les points suivants à cet égard.

Premièrement, le Gouvernement intérimaire doit assurer une transition pacifique du pouvoir au moyen d'un processus politique fondé sur les principes énoncés dans la résolution 2254 (2015). Les maîtres-mots de ce processus sont légitimité et inclusion. Nous prenons note de la déclaration faite par le Premier Ministre selon laquelle son mandat prendra fin le 1^{er} mars de l'année prochaine. L'accent qu'il a mis sur le caractère provisoire du mandat intérimaire est un bon début, et nous attendons avec intérêt la tenue, dans les meilleurs délais, d'élections pacifiques, libres et régulières. La gouvernance durable de la Syrie, État multiethnique et multiconfessionnel, requiert par nature l'inclusion de tous. Aucune communauté ni aucun groupe, y compris les minorités ethniques ou religieuses et les femmes, ne doit être exclu. À cet égard, nous notons avec un vif intérêt l'engagement du Gouvernement intérimaire en faveur de la réconciliation sociale et de la cohésion entre toutes les communautés, et sommes impatients de voir ces engagements se traduire par des mesures tangibles.

Deuxièmement, toutes les hostilités dans le pays doivent cesser afin de stabiliser la Syrie et de préserver son intégrité territoriale en cette période critique. Plus particulièrement, l'intensification des hostilités dans le nord de la Syrie, les incursions dans le Golan et les frappes aériennes israéliennes dans tout le pays sont très préoccupantes. Plus inquiétant encore est le projet d'Israël d'étendre ses colonies de peuplement sur le plateau du Golan occupé, en violation des obligations qui lui incombent en vertu des Conventions de Genève et de la résolution 497 (1981). Il est inacceptable de profiter des bouleversements en Syrie pour acquérir des territoires. Toutes les parties doivent respecter les accords pertinents, notamment l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes et l'accord de cessez-le-feu conclu la semaine dernière entre l'Armée nationale syrienne et les Forces démocratiques syriennes.

Troisièmement, il faut remédier de toute urgence à la détérioration de la situation humanitaire en Syrie. Les défis pressants, notamment les besoins liés aux conditions hivernales et les flux importants de population à la suite de la chute soudaine d'Al-Assad, requièrent une aide internationale rapide et renforcée sur le terrain. Pour sa part, la République de Corée a versé 26 millions de dollars cette année pour apaiser les souffrances des Syriens.

Dans le même temps, les signes de revitalisation de l'activité économique et la reprise des services publics nécessitent d'adopter une approche nouvelle pour faciliter cette transition. L'emploi, l'eau propre, l'éducation, les soins de santé et la sûreté publique sont autant d'éléments indispensables pour unir les communautés, reconstruire la nation et jeter les bases d'un retour volontaire des réfugiés syriens. À cet égard, nous nous félicitons de la stratégie de relèvement rapide annoncée le mois dernier par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et nous attendons avec impatience qu'elle soit effectivement mise en œuvre afin de faire face à la crise humanitaire imminente et de favoriser la résilience à long terme.

Quatrièmement, la justice et la réconciliation doivent être au cœur du nouvel ordre politique syrien. L'expérience de la Colombie au cours de la dernière décennie montre à quel point la mise en œuvre d'une justice transitionnelle inclusive est complexe et souligne la nécessité absolue de se lancer dans cette démarche pour parvenir à une paix durable. À cet égard, nous prenons bonne note de l'amnistie décrétée par le Gouvernement intérimaire pour les soldats enrôlés, ainsi que de son intention proclamée de traduire les criminels de guerre en justice.

Dans le même ordre d'idées, les actions menées actuellement pour faire la lumière sur le sort des personnes disparues sont d'une importance capitale. Alors que la libération de la prison de Sednaya est un rappel extrêmement douloureux de la brutalité impitoyable du régime d'Al-Assad, plus de 100 000 personnes disparues restent tragiquement introuvables. Comme l'a souligné l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne dans sa déclaration de la semaine dernière, il incombe à toutes les parties sur le terrain de lui communiquer toute information pertinente qui l'aiderait à élucider le sort des Syriens disparus et à déterminer où ils se trouvent.

Enfin et surtout, les autorités de transition doivent coopérer pleinement avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) afin que les responsables de l'emploi d'armes chimiques en Syrie répondent de leurs actes, ce que le Conseil attend depuis longtemps. Dans le

même temps, d'importantes quantités d'armes chimiques restent introuvables, ce qui fait peser de graves risques sur la sécurité régionale, en particulier dans le contexte actuel de vacance du pouvoir. Nous notons avec intérêt la volonté exprimée par le Gouvernement intérimaire de collaborer avec l'OIAC et l'exhortons à respecter scrupuleusement cet engagement.

Par ailleurs, nous prenons note de la remarque du Directeur général de l'OIAC selon laquelle les frappes aériennes contre des installations ne comportent pas seulement un risque de contamination, mais risquent également de détruire des preuves précieuses pour les enquêtes liées à l'emploi d'armes chimiques.

Pour terminer, la République de Corée espère que cette dynamique positive historique sera non seulement préservée, mais aussi renforcée afin que le peuple syrien puisse se réapproprier son avenir. Restons unis pour un avenir digne, stable et pacifique pour tous les Syriens et toutes les Syriennes, fondé sur les droits humains et les libertés fondamentales.

M^{me} Blokar Drobič (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier les intervenants, notamment M^{me} al-Kateab et M. Jamous, de leurs contributions précieuses. Mon pays a beaucoup apprécié les paroles de l'Envoyé spécial Pedersen après la chute du régime d'Al-Assad, ainsi que ses contacts avec les autorités intérimaires dans les jours qui ont suivi.

Le transfert du pouvoir en Syrie a une portée émotionnelle profonde pour une nation qui a enduré des années de conflit, de pertes et de divisions. Pour beaucoup, l'idée du changement est à la fois une lueur d'espoir et une source d'anxiété. Elle symbolise la possibilité de guérir un pays déchiré par la guerre et de reconstruire un avenir ancré dans la dignité et la justice. Mais elle soulève aussi des craintes profondes liées à la persistance de l'instabilité, à des représailles et au réveil de vieilles blessures.

Aujourd'hui, les Syriens se trouvent à la croisée des chemins, et s'apprêtent à entrer en terrain inconnu, remplis de l'espoir que leurs aspirations légitimes à vivre dans la paix, la liberté et la prospérité puissent enfin se réaliser.

À cet égard, je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, un avenir prospère repose sur une transition politique crédible et inclusive, à savoir un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Syriens, qui doit se dérouler conformément aux principes

clefs énoncés dans la résolution 2254 (2015). À cet égard, je tiens à souligner que les femmes doivent pouvoir participer pleinement, véritablement et en toute sécurité à tous les processus. Dans cette démarche, la Syrie doit respecter toutes les résolutions pertinentes du Conseil. Nous insistons sur les obligations de toutes les parties en matière de lutte contre le terrorisme. Nous tenons notamment à souligner qu'il faut empêcher Daech et d'autres groupes de rétablir leurs capacités et de trouver refuge en Syrie. Les autorités intérimaires doivent également respecter les autres obligations internationales qui incombent à la Syrie, notamment la Convention sur les armes chimiques.

Deuxièmement, des années d'hostilités sur l'ensemble du territoire syrien ont exacerbé les besoins humanitaires. Nous nous joignons à d'autres pour exhorter la communauté internationale à fournir un appui supplémentaire aux efforts déployés par l'ONU et les organisations humanitaires pour acheminer l'aide humanitaire afin de venir en aide aux civils dans le besoin dans toute la Syrie. Nous attendons des autorités intérimaires qu'elles respectent leurs engagements en garantissant un plein accès humanitaire et en maintenant les services essentiels. Tous les efforts doivent s'accompagner de mesures visant à empêcher de nouveaux déplacements et de nouvelles perturbations de l'accès humanitaire.

Troisièmement, nous appelons tous les États à veiller à ce que tous les auteurs de crimes répondent de leurs actes. De même, il importe de préserver et de consigner les preuves des atrocités commises. Nous appelons toutes les parties à coopérer pleinement avec l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne qui, nous l'espérons, sera opérationnelle le plus rapidement possible, ainsi qu'avec le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, et avec la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne. Les personnes rescapées, les victimes et leurs proches ont droit à la justice, à la vérité et à des réparations. Faire la lumière sur le sort des personnes disparues et veiller à ce que leurs familles reçoivent la clarté et la reconnaissance dont elles ont désespérément besoin doit être une priorité.

La souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité de la Syrie sont des impératifs. Nous nous faisons l'écho des préoccupations du Secrétaire général concernant les récentes violations massives de

la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie. L'Accord sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes de 1974, y compris les principes relatifs à la zone de séparation, doivent être pleinement respectés et appliqués. La Slovénie apporte son plein appui à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement et à la mise en œuvre de son mandat.

Le peuple syrien mérite la justice, la paix et la stabilité, mais pas seulement. Après plus de 50 ans de règne de la famille Al-Assad, il mérite d'avoir la certitude que l'histoire ne se répétera pas. Le changement amorcé par cette transition doit éloigner la Syrie non seulement du conflit violent, mais aussi des décennies de répression et d'atrocités. Un premier pas indispensable dans cette direction serait que les autorités de facto respectent pleinement le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Pedersen, le Coordonnateur des secours d'urgence Fletcher, M^{me} al-Kateab et M. Jamous des informations qu'ils nous ont communiquées aujourd'hui.

Après près de 14 ans de conflit sanglant, qui a culminé avec l'effondrement du régime d'Al-Assad, le peuple syrien peut enfin reprendre espoir. Malte apporte son appui le plus sincère aux Syriens du monde entier qui célèbrent cette avancée remarquable.

Au cours des deux dernières années, Malte a appelé toutes les parties, y compris les représentants de l'ancien régime, à participer à la Commission constitutionnelle. Nous avons insisté sur la nécessité d'une réforme inclusive, d'élections, de processus de transition et d'une véritable application du principe de responsabilité pour donner forme à la nouvelle Syrie. Malheureusement, le régime d'Al-Assad a refusé et a préféré infliger des années d'angoisse au peuple syrien. Les prisonniers politiques ont croupi dans des centres de détention secrète et de torture. L'aide humanitaire a été détournée et confisquée. Des millions de personnes ont été déplacées et sont devenues des réfugiés.

Dans notre première déclaration au Conseil sur cette question (voir S/PV.9248), nous avons évoqué les besoins humanitaires aigus en Syrie : les crises économiques, l'insécurité alimentaire majeure et le manque de personnel médical, de médicaments et d'installations sûres. Nous avons évoqué l'épidémie de choléra et l'importance du mécanisme humanitaire transfrontière. Nous avons rappelé la prorogation du mandat du Conseil

autorisant l'acheminement de l'aide transfrontière en Syrie, contre lequel un veto a fini par être opposé (voir S/PV.9371) et qui a été remplacé par un accord direct entre Damas et l'ONU. Malheureusement, les besoins humanitaires restent aussi importants aujourd'hui qu'ils l'étaient lorsque nous avons siégé pour la première fois au Conseil. L'accès humanitaire étant aujourd'hui à son point le plus élevé par rapport à n'importe quel autre moment du conflit, il est essentiel d'augmenter les ressources et d'accorder plus d'attention aux programmes axés sur le relèvement rapide, la résilience et les moyens de subsistance. À cet égard, nous prenons note des engagements pris par le Gouvernement intérimaire de faciliter les opérations des Nations Unies et de les protéger, ainsi que le personnel de Nations Unies et des organisations humanitaires. Dans tout le pays, les terres doivent être nettoyées pour être cultivées. Les agriculteurs doivent avoir accès aux systèmes d'irrigation, aux outils et aux semences pour préparer la récolte de l'année prochaine. Après tant de destructions, notre objectif collectif doit désormais être de reconstruire.

Malte souligne avec force l'importance d'une transition politique ordonnée, pacifique et inclusive. L'optimisme est certes de mise, mais de vives inquiétudes subsistent quant aux possibilités de reprécipitations et au retour à une gouvernance autocratique et radicale.

Premièrement, les droits des femmes et de toutes les minorités, y compris les minorités religieuses, doivent être garantis. C'est sur cette base que la Syrie pourra se reconstruire et se relever des ruines.

Deuxièmement, il faut impérativement continuer de progresser vers un gouvernement intérimaire stable. Ensuite, reprendre la résolution 2254 (2015) donnera une feuille de route crédible en vue d'un nouvel horizon politique inclusif. Elle offre une voie par laquelle toutes les parties prenantes syriennes, y compris la société civile, peuvent se mobiliser pour transformer positivement la société syrienne et obtenir le soutien politique de la communauté internationale aux efforts de reconstruction.

Troisièmement, le maintien de la présence et des opérations de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), en particulier en cette période de grave instabilité, ne doit être sous-estimé. Nous continuons de soutenir fermement la FNUOD et le plein respect de l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes. La saisie illégale de territoire syrien est inacceptable et risque de raviver les flammes du conflit. La souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être respectées.

Quatrièmement, la justice et l'application du principe de responsabilité sont la base de toute paix durable. Les scènes auxquelles nous avons assisté la semaine dernière dans la prison de Sednaya sont terribles. Nous devons agir avec prudence et nous employer de manière systématique à réunir les familles avec leurs proches qui étaient en détention, lorsque cela est possible. Nous devons également continuer de déterminer ce qu'il est advenu des personnes portées disparues et de celles qui ne reviendront jamais. À cet égard, le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables et la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne sont plus importants que jamais.

Dès le début de notre mandat, nous nous sommes engagés à nous laisser guider par les besoins du peuple syrien. En ce moment historique, nous sommes solidaires des Syriennes et des Syriens dans leur pays et partout dans le monde, tandis qu'ils reprennent le contrôle de leur pays et qu'ils retrouvent leur souveraineté et leur dignité. Nous restons déterminés à guérir les blessures et à combler les écarts dans les semaines, les mois et les années à venir.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Fletcher de leurs exposés. Je remercie également M. Jamous et M^{me} al-Kateab de leurs exposés extrêmement percutants sur les prochaines étapes nécessaires pour la Syrie.

C'est un moment d'espoir et un nouveau chapitre pour le peuple syrien, qui a énormément souffert sous l'emprise cruelle du régime d'Al-Assad. C'est le moment de faire son deuil, de demander des comptes pour ceux qui ont perdu la vie, et de veiller à ce que la nation transmise aux générations futures soit fondée sur la démocratie, la stabilité et la coexistence pacifique.

J'insisterai sur trois points qui ont trait à la période de transition, à l'aide humanitaire et à l'application du principe de responsabilité.

Premièrement, en ce qui concerne la période de transition, nous ne pouvons pas sous-estimer le défi qui s'annonce. Le Royaume-Uni, aux côtés de l'ONU et de nos partenaires dans le monde arabe, aux États-Unis et dans l'Union européenne, a clairement indiqué que le peuple syrien bénéficiait de notre plein appui alors qu'il s'attelle à la tâche herculéenne de construire son avenir. Nous

appelons les nouvelles autorités intérimaires à favoriser un dialogue politique inclusif sur la future gouvernance de la Syrie, à protéger les droits de tous et toutes, à respecter le droit international humanitaire et à mettre en place un processus équitable de justice et d'établissement des responsabilités. Nous les jugerons sur leurs actes. Le monde regarde. Il va sans dire que la chute d'Al-Assad ne signifie pas que la sécurité en Syrie s'améliorera automatiquement. Nous ne devons pas oublier la menace d'une résurgence de Daech. Le Royaume-Uni s'engage pleinement à soutenir la Syrie dans sa lutte contre le terrorisme. Le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie est crucial pour la paix et la sécurité de la région. Nous appelons toutes les parties à cesser les hostilités en Syrie.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'aide humanitaire, c'est l'occasion de mettre fin aux souffrances que les Syriens endurent depuis bien trop longtemps. Nous nous félicitons des échanges positifs que le Coordonnateur des secours d'urgence a eu en Syrie avec les nouvelles autorités intérimaires. Nous avons vu des millions de Syriens déplacés, sans accès digne de ce nom aux denrées alimentaires, aux médicaments, aux services de base ou à l'éducation pour leurs enfants. Pour ceux qui retournent chez eux et qui cherchent à reconstruire leur vie, la communauté internationale doit s'unir afin de répondre à leurs besoins immédiats. La semaine dernière, le Royaume-Uni a annoncé une aide supplémentaire de 78 millions de dollars pour soutenir les Syriens les plus vulnérables, y compris les réfugiés syriens dans toute la région.

Troisièmement, s'agissant de l'application du principe de responsabilité, nous sommes solidaires des centaines de milliers de Syriens qui ont été détenus arbitrairement, torturés et assassinés par le régime. Nous nous souvenons également des hommes, des femmes et des enfants de la Ghouta, de Douma et de Khan Cheïkhoun, victimes d'attaques terribles à l'arme chimique par Al-Assad. Nous, membres de la communauté internationale, devons continuer de chercher à établir la responsabilité de ces atrocités, notamment en préservant les archives, tout en appliquant intégralement la résolution 2118 (2013). Le Royaume-Uni a versé 150 000 dollars supplémentaires aux missions de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques en Syrie pour aider à débarrasser la Syrie de son stock d'armes chimiques une bonne fois pour toutes.

À l'heure où nous envisageons l'année 2025 et les années à venir, nous appelons la communauté internationale

à s'unir et à soutenir la Syrie dans sa quête de l'avenir qu'elle a tant attendu, pour lequel elle s'est battue et qu'elle mérite.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Fletcher de leurs exposés et de leurs recommandations. Je remercie également M. Jamous et M^{me} Al-Kateab de leurs déclarations poignantes et des efforts inlassables qu'ils fournissent en faveur de la paix et de la sécurité en Syrie, pour le peuple syrien.

Le régime Al-Assad est enfin tombé et, pour la première fois depuis des décennies, le peuple syrien entrevoit la liberté et connaît ses premières lueurs d'espoir. C'est aussi le cas de milliers de prisonniers politiques qui ont passé des années et des années enfermés par le régime, des Syriens comme Qasem Sobhi Al-Qabalani, qui a partagé son histoire avec la BBC la semaine dernière. Qasem a été arrêté par le régime en 2016 et ultérieurement envoyé à la prison de Sednaya, qui a été qualifiée d'abattoir humain. Il y a été soumis à des atrocités impensables, y compris la torture. Après tant d'abus, il était presque impossible pour lui d'imaginer sa libération. Mais aujourd'hui Qasem est libre et il a l'impression d'avoir retrouvé une nouvelle vie.

Toute la Syrie a la possibilité de prendre un nouveau départ. Il s'agit d'une occasion historique pour le peuple syrien, qui souffre depuis longtemps, de construire une vie meilleure. Après plus d'une décennie de conflit et de corruption, ses besoins sont considérables. Les États-Unis sont déterminés à mobiliser l'appui de la communauté internationale. La semaine dernière, le Secrétaire d'État Blinken, en collaboration avec nos partenaires du groupe de contact mixte d'Aqaba, a annoncé une série de principes qui contribueront à orienter les efforts internationaux déployés pour aider le peuple syrien à écrire le prochain chapitre de son histoire. Je voudrais être claire : c'est à lui de l'écrire. Cette occasion historique aura été gâchée si un tyran était renversé pour en voir un autre prendre sa place. Par conséquent, nous appuyons pleinement une transition politique conduite et prise en main par les Syriens, dans l'esprit de la résolution 2254 (2015), qui conduira à une gouvernance crédible, inclusive et non sectaire dans l'intérêt de tous les Syriens, comme l'a déclaré M. Pedersen plus tôt aujourd'hui. Avec nos partenaires, nous travaillerons avec les groupes syriens pour soutenir une Syrie indépendante et souveraine qui respecte les droits humains, y compris les droits des minorités et des femmes, et qui défende le droit international humanitaire.

Les États-Unis et leurs partenaires s'accordent également pour dire que les institutions de l'État syrien doivent fournir des services essentiels à la population syrienne.

Ces derniers jours, nous avons assisté à des scènes émouvantes de retrouvailles entre des personnes portées disparues ou victimes de disparition forcée et leurs proches. Il est indispensable de déterminer le sort des Syriens et des ressortissants étrangers portés disparus, car si Qasem et des milliers d'autres sont désormais libres, de nombreuses familles sont toujours dans l'ignorance, comme les proches d'Austin Tice, citoyen américain, qui a été fait prisonnier il y a plus de 12 ans. Nous n'aurons pas de répit tant qu'Austin ne sera pas rentré chez lui, et nous demandons instamment à toutes les parties en présence en Syrie de contribuer à ce que cela se produise.

Les États-Unis saluent l'action menée par les groupes de la société civile, ainsi que par le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables et par la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, qui continuent de documenter les violations et les atteintes commises par le régime. La mission de l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne n'a jamais été aussi cruciale et nous encourageons le Secrétaire général à nommer quelqu'un à sa tête dès que possible. Nous devons continuer de soutenir et de financer ces travaux.

Le régime est peut-être tombé, mais les besoins humanitaires de millions de Syriens restent considérables, comme tous les intervenants l'ont mentionné aujourd'hui. En plus de garantir un accès sans entrave depuis les pays voisins et dans toute la Syrie, nous appelons à accroître l'appui financier aux organismes des Nations Unies et aux organisations d'aide, notamment par le biais de contributions additionnelles au Fonds d'affectation spéciale pour le relèvement de la Syrie. J'ai souvent parlé des Syriens contraints de fuir les violences et la destruction du régime. Aujourd'hui, de nombreux réfugiés sont impatients de rentrer chez eux et de participer à la reconstruction de leur pays. De nombreux Syriens déplacés dans des pays d'accueil ont encore besoin de protection et de services de base. Certains réfugiés et demandeurs d'asile syriens pourraient même être encore plus vulnérables. Par conséquent, tous les États doivent respecter leurs obligations à l'égard des réfugiés.

De même que les dirigeants syriens ne devraient plus constituer une menace pour leur peuple, la Syrie doit entretenir des relations pacifiques avec ses voisins. Les États-Unis continueront de soutenir les pays voisins de la Syrie, notamment la Jordanie, le Liban, l'Iraq, la Türkiye et Israël, si de nouvelles menaces émanaient de la Syrie au cours de cette période de transition. Pour prévenir ces menaces, la Syrie doit coopérer aux efforts visant à sécuriser et à détruire ses stocks d'armes chimiques restants, conformément aux obligations qui lui incombent en vertu de la Convention sur les armes chimiques et de la résolution 2118 (2013). Nous cherchons à obtenir des assurances quant à l'engagement de la Syrie à coopérer avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques à cet égard.

Enfin, il existe un fort consensus international sur le fait que la Syrie ne doit pas servir de base aux terroristes tels que Daech. Il faut pour cela sécuriser les lieux de détention et les camps de personnes déplacées dans le nord-est de la Syrie, où se trouvent près de 9 000 combattants de Daech, et cela implique de continuer de rapatrier les ressortissants étrangers détenus et déplacés. Alors que les États-Unis continuent de lutter contre Daech, il ne doit y avoir aucun doute : nous défendrons et protégerons pleinement notre personnel et nos positions militaires dans le nord-est de la Syrie.

Il a semblé pendant très longtemps que les tactiques violentes et répressives d'Al-Assad porteraient leurs fruits et que sa mainmise sur le pouvoir serait inébranlable, d'autant plus que la Russie a fait tout ce qui était en son pouvoir pour soutenir le régime brutal d'Al-Assad. Et contrairement à ce que nous a dit le Représentant permanent de la Russie concernant le soutien au peuple syrien, son pays a en fait pris pour cible des civils syriens, entravé l'acheminement transfrontière de l'aide humanitaire et offre aujourd'hui un refuge au dictateur syrien déchu. Mais la campagne de cruauté de la Russie et d'Al-Assad a finalement échoué. Le régime est tombé. Et la Syrie a la possibilité de prendre un nouveau départ.

À l'avenir, le Conseil doit faire preuve d'unité dans son appui au peuple syrien. Car même si nous sommes lucides quant aux défis à venir, nous sommes déterminés à nous tenir aux côtés du peuple syrien. Nous sommes déterminés à nous tenir aux côtés du peuple syrien tandis qu'il écrit un nouveau chapitre qui, nous l'espérons, sera pacifique et prospère.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Irvani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial, M. Pedersen, et le Secrétaire général adjoint, M. Fletcher, de leurs exposés instructifs. Nous avons écouté avec attention les exposés des autres intervenants.

Concernant l'évolution récente de la situation en Syrie, je voudrais aborder les principaux points suivants.

Premièrement, la République islamique d'Iran réaffirme son soutien indéfectible à l'unité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Syrie. L'avenir de la Syrie doit être décidé uniquement par son peuple, sans ingérence ou imposition extérieure. Il est primordial de mettre en place un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Syriens, facilité par l'ONU et fondé sur le cadre de la résolution 2254 (2015). Il s'agit notamment de rédiger une nouvelle constitution par l'intermédiaire d'une commission constitutionnelle représentative et d'installer un gouvernement inclusif et représentatif qui reflète les aspirations de l'ensemble du peuple syrien. Dans ce contexte, l'Iran salue les efforts constructifs et la mobilisation active de l'Envoyé spécial Pedersen au service de cet objectif critique.

Deuxièmement, il est capital de maintenir les institutions gouvernementales syriennes pour garantir la stabilité et le socle d'une solution politique inclusive. L'effondrement des institutions risque d'aggraver la fragmentation, les souffrances humanitaires et l'exploitation par les extrémistes. Les enseignements tirés des conflits passés soulignent l'importance de la continuité institutionnelle pour les services de base, l'état de droit et l'instauration de la confiance. La communauté internationale doit soutenir la résilience institutionnelle de la Syrie, tout en respectant sa souveraineté et la volonté de son peuple.

Troisièmement, la sécurité de tous les citoyens syriens doit être garantie et les droits des minorités et des ressortissants étrangers doivent être protégés. Les sites et lieux religieux et culturels doivent être préservés et l'inviolabilité des locaux et du personnel diplomatiques doit être respectée, conformément au droit international.

Quatrièmement, l'Iran condamne fermement les violations continues par Israël de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie. Le régime d'occupation israélien profite de la situation actuelle en Syrie pour poursuivre ses objectifs politiques et continuer de détruire les infrastructures syriennes. Le Conseil de sécurité doit

prendre des mesures énergiques pour répondre à l'agression et mettre fin à l'occupation israélienne du territoire syrien, qui constitue une violation flagrante du droit international, de la Charte des Nations Unies et des résolutions du Conseil, en particulier la résolution 350 (1974). L'Iran réaffirme son appui indéfectible à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement et à la mise en œuvre intégrale de son mandat.

Cinquièmement, le peuple syrien est en proie à d'immenses difficultés économiques et humanitaires qui exigent une action urgente. Il est indispensable de reconstruire les infrastructures critiques, de rétablir les services et d'assurer le retour en toute sécurité des réfugiés et des déplacés afin de favoriser l'unité nationale et le relèvement du pays. Il faut donner la priorité à la fourniture d'une aide immédiate et lever les sanctions unilatérales imposées à la Syrie. Le maintien de ces mesures inhumaines et illégales est injustifiable, car elles nuisent de manière disproportionnée aux plus vulnérables, aggravent les difficultés économiques et violent les droits fondamentaux du peuple syrien. L'Iran salue les efforts inlassables déployés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et ses partenaires humanitaires pour soulager les souffrances du peuple syrien.

Sixièmement, la Syrie reste un pays incontournable dans la région et doit retrouver son rôle vital dans la promotion de la paix et de la stabilité, à l'abri du terrorisme, sans constituer une menace pour ses voisins ou pour l'ensemble de la région. Le peuple syrien mérite de vivre dans la paix et la dignité et d'avoir la possibilité de reconstruire son pays sans ingérence étrangère. La communauté internationale doit appuyer collectivement l'unité, la souveraineté et la reconstruction de la Syrie, en veillant à ce que les droits et les aspirations de tous les Syriens soient respectés.

Septièmement, l'Iran a toujours joué un rôle central et constructif dans la promotion de la paix et de la sécurité régionales, payant un lourd tribut matériel et humain à la lutte contre le terrorisme en Syrie et dans l'ensemble de la région. Cette réalité indéniable ne peut être occultée. Depuis des années, l'Iran apporte un appui légitime à la Syrie dans sa lutte contre le terrorisme, à la demande expresse et légale du Gouvernement syrien de l'époque. Sans les efforts résolus et les sacrifices de l'Iran et du Hezbollah, la Syrie serait tombée entièrement sous le contrôle de Daech et des groupes terroristes qui lui sont affiliés, et leur influence aurait pu s'étendre jusqu'au Liban. Ces efforts ont également contribué d'une

manière décisive à mettre fin à l'emprise de Daech en Iraq et en Syrie.

Enfin, l'Iran et la Syrie entretiennent des liens historiques et d'amitié profonds, qui continuent de se développer sur la base d'intérêts mutuels et des principes juridiques internationaux. L'Iran reste fermement attaché à son rôle constructif, en collaborant avec l'ONU, les partenaires régionaux et le peuple syrien pour parvenir à une paix et une stabilité durables en Syrie et dans l'ensemble de la région.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq.

M. Al-Fatlawi (Iraq) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette séance pour discuter de la situation en République arabe syrienne. Nous saluons les efforts déployés par le Conseil de sécurité et le Secrétaire général pour suivre la situation en Syrie, soutenir le peuple syrien et faire face à la crise syrienne, qui a prolongé les souffrances de son peuple pendant plusieurs années. Ces efforts reposent sur notre responsabilité humanitaire et régionale, qui consiste à appuyer les actions visant à instaurer la stabilité et la paix en Syrie et dans la région. Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Fletcher, de leurs exposés, et nous avons également écouté avec intérêt les exposés de M^{me} al-Kateab et de M. Jamous.

Depuis le début de la crise syrienne en 2011, l'Iraq n'a cessé de prôner et d'encourager le dialogue politique entre toutes les parties syriennes, seul moyen de régler la crise. Nous sommes fermement convaincus que les solutions politiques durables doivent être fondées sur la volonté du peuple syrien et dirigées par les Syriens, sans aucune ingérence étrangère. L'Iraq reconnaît également que le peuple syrien a le droit de disposer de lui-même et de choisir ses dirigeants dans le cadre d'un processus démocratique reflétant ses aspirations et garantissant ses droits et ses libertés ainsi que le respect de sa volonté. L'Iraq souligne que la stabilité de la Syrie est indispensable à la stabilité de notre région, et nous appelons donc la communauté internationale à redoubler d'efforts pour soutenir le peuple syrien et l'aider à surmonter ses souffrances, que ce soit en lui apportant une aide humanitaire ou en contribuant à la reconstruction. Toute solution propre à remédier aux répercussions d'un changement de régime doit reposer sur un dialogue sérieux et constructif entre toutes les parties syriennes, en veillant à ce que les

questions politiques, économiques et humanitaires soient abordées à l'abri de toute ingérence étrangère.

Dans ce contexte, l'Iraq met en exergue les éléments suivants.

Premièrement, il est important de respecter la volonté du peuple syrien et son droit de disposer librement de lui-même, sans aucune ingérence extérieure, tout en garantissant son droit de choisir ses futurs dirigeants par le biais d'élections libres et régulières. La situation en Syrie au lendemain du changement de régime exige l'adoption d'une approche globale et équilibrée pour parvenir à la paix et à la stabilité dans le pays, après de nombreuses années de conflit. Nous appelons à soutenir le peuple syrien dans son intégralité, en adoptant une approche inclusive qui englobe tous les segments et toutes les composantes de la société syrienne, sans discrimination ni exclusion, en promouvant la coexistence pacifique entre eux, en garantissant l'égalité des droits grâce à un système représentatif qui respecte les droits humains et les droits des femmes, et en œuvrant pour mettre fin aux divisions politiques et sociales, contribuant ainsi à l'édification d'un État stable et prospère.

Deuxièmement, nous devons promouvoir une voie politique globale et juste, fondée sur les résolutions internationales, en particulier la résolution 2254 (2015), afin de garantir une transition politique pacifique qui réponde aux aspirations du peuple syrien, et nous appelons à l'élaboration d'une feuille de route claire en faveur d'un processus politique pacifique, qui garantisse la participation effective de toutes les forces syriennes et renforce l'édification des institutions de l'État syrien.

Troisièmement, nous devons préserver l'unité de la Syrie, de sa terre et de son peuple, ainsi que son intégrité territoriale et son indépendance, et rejeter toute tentative de diviser ou de dominer la Syrie, de violer sa souveraineté ou de former des zones d'influence soumises à des puissances régionales ou internationales, ce qui ne ferait que déstabiliser davantage la région. Nous devons également veiller à ce que la Syrie reste unie et souveraine, à l'abri de toute ingérence régionale et internationale, étant donné que la stabilité de la Syrie est un pilier fondamental de la stabilité de l'ensemble de la région. En outre, nous appelons toutes les parties prenantes syriennes à surmonter leurs différends et à œuvrer de concert à la mise en place d'un système politique qui reflète les aspirations du peuple syrien dans toutes ses composantes.

Quatrièmement, nous devons remédier à la situation humanitaire et améliorer les conditions humanitaires

du peuple syrien en fournissant l'aide nécessaire, en contribuant à la reconstruction de la Syrie, en mettant fin à l'isolement du pays et en garantissant le retour des réfugiés et des déplacés dans leurs foyers, en toute sécurité et dans la dignité. Il est également important que nous créions un environnement sûr et stable qui contribue à leur retour.

Cinquièmement, nous soulignons l'importance que revêt la coopération internationale et régionale dans la lutte contre le terrorisme, qui continue de représenter une menace pour la sécurité en Syrie et dans la région. La Syrie ne doit pas devenir un refuge ou un point de passage pour les organisations terroristes. Nous sommes vivement préoccupés par la menace croissante posée par les groupes terroristes en Syrie et dans la région, lesquels profitent de l'absence de sécurité et de stabilité pour étendre leur influence, faisant ainsi peser une menace directe sur les pays voisins.

Sixièmement, nous devons appuyer la mission de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et nous appelons toutes les parties concernées à coopérer avec lui pour faire aboutir les efforts visant à instaurer une paix globale et durable, conformément à la résolution 2254 (2015). Nous devons également renforcer la présence de l'ONU sur le terrain.

La République d'Iraq condamne et dénonce fermement la décision de l'entité israélienne d'étendre sa politique de colonisation dans le Golan syrien occupé, en violation flagrante du droit international et des résolutions de la légitimité internationale. Nous réaffirmons notre position inchangée en faveur du droit de la République arabe syrienne de rétablir sa pleine souveraineté sur l'ensemble de son territoire. Nous soulignons que le Golan est un territoire syrien occupé et que toute tentative de modifier son statut juridique et démographique est illégale et inacceptable.

L'Iraq appelle la communauté internationale à adopter une position ferme pour condamner les violations constantes commises par l'entité israélienne et à œuvrer sérieusement pour protéger l'unité et la souveraineté du territoire syrien et instaurer la sécurité et la stabilité dans la région. Nous appelons le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités et à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à ces violations, dont les auteurs profitent de la situation actuelle en Syrie. Nous soulignons qu'il importe de respecter l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces et d'assurer la présence continue de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, compte tenu du rôle essentiel qu'elle joue dans

le maintien de la stabilité et la prévention d'une escalade dans la région.

Pour terminer, l'Iraq demeure disposé à continuer de collaborer avec toutes les parties pour parvenir à la paix et à la stabilité en Syrie, préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays et garantir un avenir sûr et digne à son peuple. Nous appelons à déployer des efforts internationaux concertés pour venir en aide à la Syrie et à son peuple à ce stade, en gardant à l'esprit les problèmes politiques, humanitaires et de sécurité auxquels ils sont confrontés. Nous sommes prêts à coopérer avec tous les acteurs concernés pour atteindre ce noble objectif. Nous appelons toutes les parties prenantes syriennes à surmonter leurs différends et à travailler ensemble pour mettre en place un système politique qui reflète les aspirations du peuple syrien et de toutes les strates de la société.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

M. Yıldız (Türkiye) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Fletcher, de leurs exposés. Je tiens également à remercier M. Jamous, Président de la Commission syrienne de négociation, et M^{me} al-Kateab de leurs interventions, et je les félicite d'avoir fait entendre à la communauté internationale la voix de leur peuple au fil de 14 années difficiles.

Le peuple syrien se trouve à un moment charnière de son histoire. Depuis le 8 décembre, la Syrie est entrée dans une ère nouvelle, qui pourrait transformer plus d'une décennie de conflit et de souffrances en un avenir empreint de paix, de stabilité et de prospérité. Après avoir connu 14 années de souffrances inimaginables, le peuple syrien est plus proche que jamais de réaliser son aspiration à une Syrie libre et inclusive. Toutefois, le chemin à parcourir n'est pas dénué d'obstacles. Il sera essentiel de prendre les mesures suivantes pour reconstruire une Syrie unie, inclusive et stable, une Syrie capable de contribuer à la stabilité de l'ensemble de notre région.

La responsabilité première de cette transition incombe au peuple syrien lui-même. Il est primordial qu'il s'approprie ce processus et, en tant que diplomate turc ayant déjà été en poste à Damas, je suis très confiant à ce sujet. Une transition crédible et légitime et un processus dirigé et contrôlé par les Syriens nécessiteront de prendre des mesures audacieuses, inclusives et déterminées pour avancer vers l'unité nationale. L'inclusion doit être au cœur de l'avenir de la Syrie. Le nouveau Gouvernement

syrien devra représenter toutes les composantes de la société. Ce n'est pas uniquement un impératif moral ; c'est une nécessité stratégique. Seul un cadre politique inclusif et représentatif peut favoriser l'harmonie à long terme qui permettra de reconstruire une Syrie unie.

De même, l'intégrité territoriale de la Syrie doit être préservée en toutes circonstances. La fragmentation de la Syrie ne mettrait pas seulement en péril l'avenir du pays, elle déstabiliserait également une région déjà fragile. Une Syrie unie doit s'imposer : un pays dont l'ensemble des habitants peuvent coexister pacifiquement, sans avoir à craindre les conflits sectaires ou la discrimination. Le respect de toutes les composantes de la société et le rejet du sectarisme doivent rester des principes directeurs.

Depuis plus d'une décennie, la Türkiye se tient aux côtés du peuple syrien, offrant un soutien indéfectible aux personnes restées en Syrie et aux millions de personnes qui ont été contraintes de chercher refuge au-delà de ses frontières. La Türkiye accueille 4 millions de Syriens, leur offrant sécurité, éducation et moyens de subsistance. Cela témoigne non seulement de la solidarité de la Türkiye, mais également de la prise de conscience du fait que la stabilité de la Syrie est essentielle à la stabilité de la région. La communauté internationale doit se montrer à la hauteur de cet engagement. La dévastation causée par des années de conflit ne peut être surmontée par les seuls Syriens. Nous devons agir rapidement dans les domaines politique et humanitaire. La question des sanctions doit être abordée, c'est impératif pour permettre à l'État d'être autonome et opérationnel.

Un plan de relèvement global, bénéficiant d'une aide et de ressources internationales, est nécessaire de toute urgence pour atténuer les souffrances, reconstruire les infrastructures et créer des conditions propices au retour sûr, volontaire et digne de millions de Syriens déplacés. Pour sa part, la Türkiye a déjà réactivé son ambassade à Damas afin d'encourager un dialogue constructif pendant cette période de transition.

La stabilité en Syrie ne peut être atteinte sans s'attaquer à la menace persistante du terrorisme. La Syrie ne doit pas devenir un refuge pour les groupes terroristes qui exploiteraient la période de transition à leurs propres fins. En particulier, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), les Unités de protection du peuple et les prétendues Forces démocratiques syriennes (FDS), ainsi que les groupes qui leur sont affiliés, continuent de représenter une grave menace non seulement pour l'unité et la sécurité de la Syrie, mais aussi pour la sécurité nationale de la Türkiye et celle de l'ensemble de la région. Leurs attaques,

notamment celles visant les régions à majorité arabe telles que Raqqa et Deïr el-Zor, montrent qu'il est urgent d'éliminer ces groupes pour garantir la sécurité de tous les Syriens. Si le processus de transition doit être dirigé et contrôlé par les Syriens, il ne peut inclure des acteurs tels que le PKK, les Unités de protection du peuple et les FDS, dont les agissements compromettent l'intégrité territoriale et la stabilité de la Syrie. La Türkiye continuera de prendre des mesures préventives pour protéger ses frontières et empêcher ces groupes d'exploiter la situation sur le terrain.

La Türkiye demeure profondément attachée à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à la prospérité de la Syrie. Les actions et les attaques continues d'Israël compromettent gravement les efforts déployés pour consolider la stabilité en Syrie. Les mesures et les attaques illégales d'Israël ne peuvent être justifiées par aucune préoccupation légitime en matière de sécurité et sont inacceptables. Le Conseil de sécurité doit donc agir en conséquence.

Au fil des ans, nous avons participé à un dialogue actif avec les partenaires régionaux et internationaux,

notamment dans le cadre de réunions récentes à Doha et Aqaba, pour veiller à ce que la réconciliation nationale et le processus de transition soient conformes aux principes d'inclusion et de stabilité.

Enfin, la communauté internationale ne doit pas fermer les yeux sur les atrocités commises par le régime d'Al-Assad, dont témoignent les terribles images en provenance de la prison de Sednaya et de la région de Damas. La justice et l'obligation de rendre des comptes sont essentielles pour panser les plaies du peuple syrien et faire en sorte que de tels crimes ne se reproduisent plus jamais. En cette période critique, nous devons réaffirmer notre engagement à nous tenir aux côtés du peuple syrien dans sa quête d'une Syrie libre, inclusive et unie, une Syrie qui deviendra un pilier de stabilité pour l'ensemble de la région.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 40.